





Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin :

- Les responsables d'Associations,
- Stéphanie la secrétaire de Mairie,
- Le correspondant local de Ouest-France, de La Gazette
- Tous les particuliers et associations ayant remis textes et photos.

> POUR LA COMMISSION INFORMATION :

Isabelle LANTRIN, Hélène Dréano, Valérie Chamaillard et Pierre-Loïc Calohard.

> DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre BOUEDO, Maire de Buléon avec la collaboration de Gilles Mahé.

Impression: Imp. Poisneuf - 02 97 22 23 40

Crédits Photos : Fotolia

Sommaire

Le mor du Pidne	Р1
Comptes administratifs 2017	
et budget primitif 2018	p2 et 3
Informations municipales	p4 à 19
État civil 2018	p20
Réalisations 2018	p21 à 23
Projets 2019	p24 à 26
Projets privés	p31 et 32
Rétrospectives 2018	p32 à 38
Histoire	p38 à 42
Hommage	p43
Écoles	p44 à 47
Echos des associations	p48 à 50
Associations cantonales	p50 à 55
Infos pratiques	n56



> CHERS AMIS,

Comme chaque année, à cette époque le bulletin communal est très attendu, par les élus et la population. Il retrace les événements de l'année passée et les projets pour 2019.

L'année 2018 a connu beaucoup de chantiers routiers, pas importants certes mais avec un peu de perturbation pour circuler. Ces travaux ne sont pas terminés à ce jour : les trottoirs à Sainte-Anne et rue de la mairie seront réalisés après l'effacement des réseaux par Morbihan Énergie.

Cela devrait être fait début février.

D'autre travaux verront le jour cette année, comme l'extension des vestiaires - douches du terrain des sports, c'est vrai que cet équipement date des années 70, est très mal isolé et un peu restreint.

De plus, il faut le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, avec WC PMR, un local arbitre PMR.

Aussi, l'appel d'offre est lancée. Et si tout va bien, le début des travaux est prévu fin janvier.

La rampe d'accessibilité sera réalisée porte de l'église, et les WC à proximité seront mis aux normes PMR.

Comme vous le voyez, le conseil municipal ne manque pas de travail. On pourrait toujours faire plus, mais nous sommes obligés de faire avec nos finances, car je me répète encore une fois le but est de diminuer au maximum l'endettement de la commune.

En ces moments difficiles, le lancement des gilets jaunes, je crois que beaucoup de gens souffrent : ils n'ont pas de revenus corrects pour vivre et manger (être heureux). Je comprends leur situation, je les côtoie presque tous les jours. Le gouvernement a lâché un peu sur les revendications. Ce n'est certainement pas satisfaisant. Aujourd'hui, il faut négocier mais cela prendra du temps, penser à nos artisans commerçants.

En ce moment où j'écris ce mot du maire, la France viens d'être frappée par un nouvel attentat à Strasbourg avec des morts et des blessés. Je pense aux familles dans le deuil, la peine, le chagrin. Toutes ces personnes étaient venues passer un moment en famille au marché de noël. Ce qui devait être un moment de joie est d'un seul coup détruit.

Alors je vous le dis plus jamais cela.

Malgré tout, la vie continue, je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin communal. Je pense que vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin. Permettez-moi de vous offrir tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et votre famille pour 2019.

Une pensée pour tous nos malades, les personnes hospitalisées. Qu'ils se rétablissent le plus vite possible!

> BONNE ANNEE A TOUS

Pierre BOUEDO







La commission des finances en préparation budgets a fait ressortir 4 Comptes Administratifs et 4 budgets votés par le Conseil Municipal : Budget communal, Assainissement, Lotissement, CCAS.

L'équilibre des budgets n'a pas nécessité de variation au niveau des taux des taxes locales (d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti).

Pour l'année 2018 le produit fiscal attendu, s'élève à la somme de 191 389 €.

Ce produit est égal au produit assuré, communiqué par l'état 1259 MI de la Direction Générale des Impôts.

Les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2018 restent inchangés.

TAXES	TAUX	BASE	PRODUIT 2017
TH	21,20	434 000,00 €	92 008,00 €
FB	19,08	392 700,00 €	74 927,00 €
FNB	46,14	53 000,00 €	24 454,00 €

Comptes administratifs 2017

Les comptes administratifs 2017 sont présentés au Conseil Municipal, conformes aux comptes de gestions de Monsieur le Trésorier de Locminé et ont été adoptés à l'unanimité. Ceux-ci sont établis sur la base des Budgets primitifs dont ils retracent l'exécution. Ils peuvent se résumer ainsi :

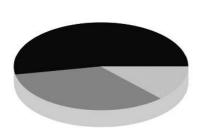
> SECTION DE FONCTIONNEMENT, RÉSULTAT : 265 119,92 €

53%

Recettes 442 540 €

34% **■** Dépenses 287 598 €

13% **■** N-1 110 170 €



> C.A. 2017 ASSAINISSEMENT

	Sect. d'Exploitation	Sect. d'Investissement
Dépenses	61 842,29 €	17 867,89 €
Recettes	32 512,69 €	20 428,00
N-1	23 610,13 €	2 098,62 €
Résultat	- 5 719,47 €	4 658,73 €

> C.A. 2017 LOTISSEMENT (La Croix du Marais)

	Sect. de Fonctionnement	Sect. d'Investissement
Dépenses	43 229,01 €	37 769,35 €
Recettes	46 129,34 €	43 229,01 €
N-1	12 264,03 €	- 43 229,01 €
Résultat	15 164,36 €	- 37 769,35 €

> SECTION D'INVESTISSEMENT, RÉSULTAT : 38 295,98€

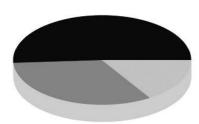
51%

Recettes 126 106 €

33%

Dépenses 81 807 €

16% **■** N-1 39 503 €



> C.A. 2017 CCAS

	Sect. de Fonctionnement	Sect. d'Investissement
Dépenses	18 738,53 €	647,00 €
Recettes	19 410,19 €	3 000,00
N-1	10 902,23 €	1 635,85 €
Résultat	11 573,89 €	3 988,85 €

Vue d'ensemble investissement

> DÉPENSES

86%

Immobilisations corporelles 301 897 €

12%

Emprunts et dettes 44 523 €

2% Immobilisations incorporelles 5 212 €

> **Total** : 351 632,07 €

> RECETTES

44%

Affectation de résultat 155 000 €

24%

Excédent de fonctionnement 83 802 €

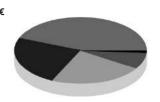
23%

Emprunt et dettes 80 000 €

Subvention et dotations 29 450 €

1% **■**Opération d'ordre 3 380 €

> **Total**: 351 632,07 €



Vue d'ensemble fonctionnement

> DÉPENSES

40%

Charges à caractère général 175 413 €

28%

Charges de personnel 124 550 €

26%

Gestion courante 115 050 €
4%
Charges, opération d'ordre 17 950 €

2%

Atténuation de produits 7 438 €
> Total : 440 401,92 €

RECETTES

50%

Impôts et taxes 217 948 €

25%

Excédent reporté 110 119€

17% Dotations 76 684 €

4% Produits et services 19 650 €

10%

Produits de gestion courante 16 000 €

> **Total** : 440 401,92 €





LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL **MUNICIPAL EN 2018**

Séance du 22 janvier:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Gilles CHA-MAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

Excusé: Jean-Pierre MOUNIER

> BALAYAGE DES RUES :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de renouvellement du contrat de balayage mécanique de la société THEAUD de St MEEN-LE-GRAND (35), qui s'élève à 1 840,00 € HT pour 20 heures à l'année. Après étude et après en avoir délibéré, l'assemblée décide de renouveler le contrat pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

> RÉVISION DES LOYERS 2018 :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil d'Administration de Bretagne Sud Habitat envisage une augmentation de 0,75 % des loyers hors charges locatives des logements communaux dont il a la gestion pour la commune. Après délibération, le conseil municipal approuve l'augmentation de 0,75% à compter du 1er janvier 2018.

> CONTRIBUTION ULIS - ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018:

Après étude et après délibération, le conseil municipal décide d'une participation communale à hauteur de 465,24 euros en faveur de l'école Notre Dame du Plasker de LOCMINE, au titre de l'année scolaire 2017-2018.

Séance du 26 février:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-

HARD, Pascal HAYS.

> SUBVENTION EXCEPTIONNELLE OGEC:

L'association «OGEC» dont le siège est à BULEON, a sollicité auprès de la commune une aide financière exceptionnelle, dans le cadre d'un projet spécifique visant à organiser un voyage pédagogique. Après discussion et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder à l'OGEC de BULEON une subvention exceptionnelle de 70 euros par élève.

> VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 :

Après étude des produits attendus et des besoins de la commune et au vu du projet de Budget Primitif 2018, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir les taux communaux des trois taxes pour l'année 2018 tels fixés en 2017 soit:

- Taxe d'habitation: 21.20% - Foncier Bâti: 19.08% - Foncier Non Bâti : 46.14%.

> CAUE - COTISATION 2018:

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent le versement de la cotisation pour l'année 2018 soit 0,33 € par habitant soit une cotisation de 170.28 €.

> COTISATION SPA 2018:

Après délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le versement de la cotisation de 56,99 €, soit 0,65 cts par habitant et ce pour la période du 1er janvier au 12 juin 2018.

> LUTTE CONTRE LES NUISIBLES - CONTRAT 2018:

Monsieur le Maire présente au conseil le contrat 2018 pour la lutte contre les nuisibles et précise que le coût s'élève à 781,06 € T.T.C pour l'année 2018. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les termes du contrat 2018.

> ANTENNE RELAIS CHÂTEAU D'EAU - LOYER

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent la réévaluation du loyer annuel pour la location de l'antenne relais du château d'eau à 2 981.02 € (non soumis à tva), au 1er janvier 2018.

> RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SER-VICE MAIN D'OEUVRE (MATÉRIEL INFORMA-TIQUE):

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat de 10 heures pour un montant de 580.00 € HT.

> RÉÉVALUATION DES TARIFS ASSAINISSE-**MENT 2018:**

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide d'augmenter au 1er janvier 2018 de 3,5 % le prix du m3 consommé, soit 1.414 €.

> ACHAT D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE :

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent à signer le devis de Josselin Motoculture d'un montant ht de 829,17 €.

> SITE INTERNET:

Après discussion et délibération, le conseil municipal autorise le Maire à signer les devis de MR Web Création de Sérent, dont l'un concerne la création du site pour un montant de 759,00 € (tva non applicable) et l'autre concerne la maintenance pour un montant de 600,00 € (tva non applicable).

Séance du 9 avril :

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHA-MAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS. Excusée: Valérie CHAMAILLARD

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA **COMMUNE**

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif		Budget primitif
	2018		2018
		Report n-1	110 119,92 €
Total	440 401,92 €	Total	440 401,92 €
dépenses	440 401,32 €	recettes	440 401,32 €

Section d'nvestissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2018		Budget primitif 2018
		Report n-1	83 802, 07 €
Total dépenses	351 632,07 €	Total recettes	351 632,07 €

> VOTE DU BUDGET 2018 - ASSAINISSEMENT : Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif		Budget primitif
	2018		2018
Déficit	5 719,47 €		
Total	51 913,47 €	Total	E1 012 17 £
dépenses	31913,4/€	recettes	51 913,47 €

Section d'nvestissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif		Budget primitif
	2018		2018
		Report n-1	4 735,73 €
Total	14 931,44 €	Total	25 922,73 €
dépenses	14 331,44 €	recettes	23 322,73 €

> VOTE DU BUDGET 2018 - LOTISSEMENT LA **CROIX DU MARAIS**

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif		Budget primitif
	2018		2018
		Report n-1	15 164,36 €
Total	52 935,71 €	Total	52 935,71 €
dépenses	J∠ 333,/ I €	recettes	J∠ 333,/ I €

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2018		Budget primitif 2018
Déficit	37 769,35 €		
Total dépenses	75 538,70 €	Total recettes	75 538,70 €

Bulletin d'Informations Municipales 4 Bulletin d'Informations Municipales



Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-HARD, Pascal HAYS.

> AMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE DES CAMÉLIAS :

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire à signer à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du programme de solidarité territoriale.

> TRAVAUX SAINTE-ANNE:

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis de Pigeon Bretagne Sud pour un montant ht de 18 048,00 €.

> INDEMNITÉ GARDIENNAGE ÉGLISE 2018 :

L'assemblée décide, à l'unanimité, de verser une indemnité de 200,00 € pour le gardiennage de l'église au titre de l'année 2018.

> INDEMNITÉ GARDIENNAGE CHAPELLE 2018 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une indemnité de 200,00 € pour le gardiennage de la Chapelle Sainte-Anne au titre de l'année 2018.

> SUITE DES TRAVAUX INTÉRIEURS (ÉGLISE) :

Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis proposé par Sébastien LEGO, s'élevant à 1 984,09 € ht.

> VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 :

Associations	Montants alloués	
Twirling Club Bâton de Guégon	160,00€	
ABL (Avenir Buléon Lantillac)	800,00€	
Entente des bas- keteuses (Gué- hénno)	8 x 20 € = 160,00 €	
ACCA	225,00 €	
Souvenir Fran- çais	22,00 €	
ACAD	77,00 €	
ADMR	77,00 €	
Collège Saint- Louis	17 élèves x 27 € = 459,00 €	
Collège Guillevic	4 élèves x 27 € = 108,00 €	
Collège Sainte- Marguerite	4 élèves x 27 € = 108,00 €	
Lycée Horticole	2 élèves x 27 € = 54,00 €	
La Ligue contre le cancer	50,00 €	
Secours catho- lique	50,00 €	
Mucovisidose	50,00 €	
La Claie sans frontières Botley	50,00 €	
Vélo Club Ponti- vyen (VCP)	250,00 €	
Lycée horticole	1 élève x 27 € = 27,00 €	

> TRAVAUX BOURG ET RUE DE LA MAIRIE :

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis de Pigeon Bretagne Sud, pour un montant ht de 15 825,20 €.

Séance du 18 juin:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS. Excusé: Jean-Pierre MOUNIER

> PRIX DU REPAS ENFANT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de maintenir le prix du repas enfant à 3,30 € au 3 septembre 2018.

> FERMAGE 2018:

Le conseil municipal, après discussion et délibération, maintient le loyer de fermage à 75,22 € l'hectare soit 150 € pour l'année 2018, concernant la parcelle WD n°68 appartenant à Monsieur Hervé LE GAL et maintient le loyer de fermage à 65,22 € à l'hectare soit 105 € pour l'année 2018, concernant la parcelle WD n°52 appartenant à Monsieur MASSARD Ludovic.

> PROJET DES VESTIAIRES DU TERRAIN DES SPORTS :

Monsieur le Maire présente l'estimatif prévisionnel du Bureau d'études MDO Création de Locminé pour un montant de 117 890,00 € ht et demande à l'assemblée de se prononcer quant au plan de financement ci-dessous, en précisant que celui-ci sera soumis aux services de l'Etat au titre de la DETR et au Conseil départemental au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale).

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	110 600,00€	DETR (27%)	31 830,30 €
Bureaux d'Etude	7 920,00 €	Programme de Solidarité territoriale (PST)	35367,00€
		Autofinancement	50 692,70€
Total	117 890,00 €	Total	117 890,00 €

Après lecture, et après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'il est présenté, autorise le Maire à solliciter la DETR auprès de l'Etat et autorise le Maire à solliciter le Conseil Départemental au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale).

Séance du 17 septembre:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-HARD, Pascal HAYS.

> AVIS PORTANT SUR LE PROJET D'EXTEN-SION DU PARC ÉOLIEN DE LA LANDE VA-CHEGARE -RADENAC :

Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis concernant le projet d'extension du parc éolien de la Lande de Vachegare Radenac.

Le résultat du scrutin est le suivant : nombre de suffrages exprimés : 9 Voix, pour le projet du parc éolien : 3 Voix, contre le projet du parc éolien : 6 Voix, abstentions : 2.

> VOIRIE COMMUNALE 2018 - AMÉNAGE-MENT DE LA RUE DES CAMÉLIAS ET RÉFEC-TION DE CHAUSSÉE :

Conformément à la consultation de procédure adaptée, après avoir entendu le rapport de la commission d'appels d'offres sur l'analyse des offres établie par Monsieur COUROUBLE des services techniques de Centre Morbihan Communauté, le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité, la décision de la commission Appel d'Offres Marchés publics qui a retenu l'offre pour un montant ht de 73 050,10 € de la SASU EUROVIA BRETAGNE et autorise à l'unanimité le Maire à signer le marché et tous les documents s'y rapportant.

> PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANS-PORTS DE PISCINE - ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis du transporteur BSA en charge des frais de transport des élèves de l'école privée de Buléon pour la piscine de Réguiny, au titre de l'année scolaire 2018-2019 et à hauteur de 840,00 €, soit 10 séances x 84,00 €.

> RÉSERVATION DU LOT N°1 DU LOTISSE-MENT LA CROIX DU MARAIS :

VU la délibération ACTE N°201207060004 du 6 juillet 2012 fixant le prix de vente ht des parcelles





du lotissement la Croix du Marais, après délibération, les membres du conseil municipal, décident à l'unanimité de céder le lot n° 1 à Madame Katia LARGOUET et d'autoriser le Maire à signer la promesse de vente unilatérale et l'acte notarié.

Séance du 29 octobre:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-HARD, Pascal HAYS.

> PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉ-PENSES DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE SAINT-JOSEPH (2018-2019) :

Vu le contrat d'association, après avoir pris connaissance de la demande de participation financière présentée par l'OGEC Ecole Saint-Joseph de Buléon, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, considérant le coût départemental d'un élève de l'école publique (montants plafonds), après délibération, le conseil municipal à l'unanimité fixe à 45 446,04 € le montant de la convention soit 1 292, 65 € par élève de classe maternelle (24 élèves) et 465,24 € par élève de classe élémentaire (31 élèves).

> BULLETIN COMMUNAL 2019:

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à signer le devis de l'imprimerie POISNEUF pour un montant de 1 620.00 € ht.

> TAXES D'URBANISME :

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 19 octobre 2011, le Conseil municipal a institué la taxe d'aménagement.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants; Vu l'article L331-9 3° du code de l'urbanisme qui prévoit la possibilité d'exonérer partiellement ou totalement les locaux à usage industriel et artisanal; Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, au 1er janvier 2018,

- de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1,5 %,
- de maintenir l'exonération des abris de jardin

soumis à déclaration préalable, à noter que les abris de jardins qui sont réalisés dans le cadre d'un projet de construction soumis à permis de construire restent taxables,

- d'exonérer partiellement, au taux 30 % de la part communale de la taxe d'aménagement, la surface fiscale des locaux industriels et artisanaux en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme.

Séance du 17 décembre:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALO-HARD, Pascal HAYS.

> EXTENSION DES VESTIAIRES - CONSULTATION MISSION SPS ET CONTRÔLE TECHNIQUE :

Après présentation des offres de prix, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'offre de prix de Bureau Veritas d'un montant de 2980,00€ ht.

> CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES EFFACE-MENTS DE RÉSEAUX :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis de Morbihan Energies, et ce pour un montant ht de 14 859.59 €.

> CONVENTION DE GESTION RÉSIDENCE SAINT-GEORGES, ET INDICE IRL 2019 :

L'assemblée autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention de gestion avec Bretagne Sud Habitat pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019, et émet un avis favorable à la revalorisation de l'indice des loyers (IRL) de + 1,25 % au 1er janvier 2019.

> SUBVENTION ARBRE DE NOËL 2018 :

Après délibération, l'assemblée décide d'octroyer à l'APEL RPI de Buléon une subvention de 13,00 € par enfant, à savoir 57 élèves x 13 € = 741,00 € au titre de l'organisation de l'arbre de noël.

> GARDERIE 2019 :

Après délibération, le conseil municipal auto-

rise le Maire à signer la convention annuelle des frais de charges de personnel de garderie pour l'année 2019; décide de fixer le tarif à 0,85 € la demi-heure commencée ainsi que tout dépassement de la demi-heure et décide de maintenir l'étalement des dettes dès lors que la facture s'élève à 30,00 €.

> SUBVENTION CFA 2018-2019 :

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 27,00 € soit 27 € x 1 élève à l'établissement scolaire Maison Familiale Rurale «La Rouvraie», au titre de l'année scolaire 2018-2019.

> TARIFS ASSAINISSEMENT 2019:

Après discussion et délibération, l'assemblée décide de fixer au 1er janvier 2019 les tarifs suivants :

- à 70 €, le montant de la part abonnement,
- à 1,414 € le prix du m3,
- pour les usagers ayant un puits personnel, la consommation est fixée à 25 m3 par personne,
- à 1 350,00 €, le montant de la taxe de raccordement au réseau collectif.

> TARIFS CIMETIÈRE 2019 :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent le tarif des concessions au cimetière pour l'année 2019, comme suit, à savoir :

- le caveau de 15 ans à 90,00 € (le m2),
- le caveau de 30 ans à 160,00 € (le m2),
- le columbarium de 15 ans à 150.00 €.
- le columbarium de 30 ans à 400,00 €



> TARIFS SALLE 2019:

Après en avoir délibéré, l'assemblée maintient pour l'année 2019 tarifs et règlement de la manière qui suit,

PETITE SALLE				
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Du: 1/05 Au: 1/10	Du: 2/10 Au: 30/04	Du: 1/05 Au: 1/10	
VIN HONNEUR	20 €	30 €	25 €	
REPAS FETES	80 €	100€	120€	
GRANDE SALLE				
	COMMUNE		HORS COM- MUNE	
	Du: 1/05 Au: 1/10	Du: 2/10 Au: 30/04	Du : 1/05 Au : 1/10	
VIN HONNEUR	30 €	40 €	40 €	
REPAS FETES	110€	145€	200€	
MANIF LUCRA	110€	145€	200€	
	TARIFS CUISINE	30 € Particul	iers	
	CAUTIONS	300 € - Dégâ	ts	

Gratuité pour les associations communales et extérieures

> TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET BANCS - ANNÉE 2019 :

Après délibération, les membres du conseil municipal maintiennent la location de l'ensemble 1 table et 2 bancs à 2,00 € (aux particuliers), et précisent que la location est gratuite pour les associations.

> CONVENTION DE MAINTENANCE ÉCLAI-RAGE PUBLIC : DIAGNOSTIC DE L'ÉCLAI-RAGE PUBLIQUE :

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2016, la commune a transféré à Morbihan Energie, la compétence de la maintenance de l'éclairage public. Les membres du conseil municipal autorise le diagnostic du parc de l'éclairage de la commune à 3 euros ht par points lumineux.



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES





L'assainissement non collectif sur CMC en 2018

Les visites de fonctionnement en assainissement non collectif se poursuivent en 2018 sur tout le territoire de Centre Morbihan Communauté.

Ainsi chaque système visité est classé en fonction du degré d'urgence pour traiter les pollutions et réduire les atteintes à la salubrité publique : vert avec un avis favorable, orange avec un avis favorable sous réserves et rouge pour un avis défavorable.

Au sein même des ouvrages classés en rouge, des priorités ont été définies par les élus pour hiérarchiser les urgences et les propriétés où il serait souhaitable et nécessaire d'entreprendre des travaux complets pour améliorer le traitement des eaux usées domestiques.

Tous les propriétaires souhaitant intégrer l'opération de réhabilitation pour pouvoir bénéficier d'aides financières, peuvent toujours contacter le service sur ses deux sites : 27 rue de Rennes à Saint-Jean Brévelay (Tél : 02.97.60.43.42) et chemin de Kermarrec à BAUD (Tél 02.97.51.00.61).

Le programme de travaux de réhabilitation est en cours sur tout le territoire de la communauté de communes.

L'aire de dépotage de Baud permet d'accueillir les matières de vidanges collectées par les sociétés agréées du département pour les traiter.

La redevance annuelle d'assainissement de 28 € par an et par filière est perçue sur tout le territoire à compter d'octobre 2018 pour le suivi des installations, les visites périodiques de fonctionnement et l'exploitation du service. Elle concerne toutes les maisons diagnostiquées par le service sur toutes les communes de Centre Morbihan Communauté.

Enfin, il est rappelé que dans le cadre de toutes les ventes immobilières chaque propriétaire doit présenter un certificat de contrôle de ses ouvrages d'assainissement non collectif du SPANC daté de moins de trois ans.

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants (RIPAME)

Le RIPAME de Centre Morbihan Communauté est composé de 3 sites : Baud, Locminé et Saint Jean Brevelay. C'est un espace de rencontre, d'écoute et d'échange pour les parents et les assistantes maternelles.

Pour les parents et futurs parents : Le RIPAME vous accompagne

Dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants : présentation de l'offre sur le territoire, liste actualisée des assistantes maternelles agréées, multi-accueils, micro crèche, accueils de loisirs, garde d'enfant à domicile...

Dans les démarches administratives (information sur la convention collective, le contrat de travail, sur les droits et obligations de l'employeur et du salarié.

Pour les candidates à l'agrément : Le RIPAME vous informe sur les démarches, le statut, l'agrément, la formation....

Pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile : Le RIPAME accompagne les professionnelles dans la pratique de leur métier en :

Leur permettant des rencontres et des échanges professionnels autour de l'accueil des jeunes enfants (matinées d'éveil, soirée à thème, documentation...)

En les informant sur leur statut, la formation continue...

Pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle : Les animatrices du relais proposent des matinées d'éveil auxquelles les enfants peuvent assister accompagnés de leur assistante maternelle. Ces temps collectifs de découverte et de jeux libres (comptines, musique, motricité, lecture...) participent à l'éveil et au développement des enfants avec la présence rassurante de leur assistante maternelle.

Contact et renseignements auprès de l'animatrice : Mélaine Le Dro - pôle petite enfance 27

rue de Rennes, 56660 Saint-Jean Brévelay

Tél.: 02 97 60 19 14

Mail: ripamestjeanbrevelay@cmc.bzh

1

LAEP - Petite Bulle

Petite Bulle est un Lieu d'Accueil Enfant Parent gratuit situé sur les sites de Baud, Pluméliau, Locminé et Saint Jean Brévelay qui propose : Un espace de découverte, de plaisir et de jeux Un moment de détente et de convivialité



Un lieu de rencontre et d'écoute avec des professionnels de l'enfance

C'est un lieu d'accueil, sans inscription, ouvert de 9h00 à 12h00 aux enfants jusqu'à 3 ans révo-



lus accompagnés d'un parent ou grand-parent : C'est un lieu de plaisir et de complicité entre les enfants et les parents

C'est un lieu de jeu, dans des locaux adaptés aux enfants et aménagés pour eux (Veuillez prévoir des chaussons ou 2ème paire de chaussure).

Pour consulter le planning de Petite Bulle, rendez-vous sur la page Enfance & jeunesse sur le site de Centre Morbihan Communauté:

www.centremorbihancommunaute.bzh

Pour plus de renseignement : 02 97 60 19 14 ou laep@cmc.bzh

LES INFOS DE CENTRE-MORBI-HAN-COMMUNAUTÉ

Service dechets



> L'ÉCO-GESTION

L'Eco-Gestion est le nouveau système de collecte des déchets qui va être mis en place sur l'ensemble du territoire. L'objectif de l'Eco-Gestion est de rendre les usagers acteurs et responsables de leur production de déchets. Depuis cet été, après Pluméliau en 2016, la commune de Baud est équipée du nouveau système de collecte des déchets. Après une phase de travaux débutée en juin, les habitants ont pu utiliser les nouveaux conteneurs mis en place sur l'ensemble de la commune. Les conteneurs de tri (emballages, verre et papier) sont en accès libre. En revanche, pour les ordures ménagères, les habitants ont reçu une carte électronique



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES







qui permet de déverrouiller l'ouverture du conteneur et ainsi déposer leur sac d'ordures ménagères. L'objectif est d'inciter les habitants à réduire leurs ordures ménagères et trier plus. En effet, chaque point de collecte est équipé au minimum d'un conteneur d'ordures ménagères et d'un conteneur pour les emballages. D'ici la fin de l'année 2018, les communes de Saint Barthélémy, Saint-Jean-Brévelay, Bignan et Saint-Allouestre seront également équipées de ce nouveau système. Pour le reste du territoire, la mise en place est échelonnée jusqu'en 2020.

Les projets a venir



> CONSTRUCTION D'UN PÔLE TERTIAIRE -LOCMINÉ

Phase travaux : Début des travaux novembre 2017, fin des travaux avril 2019

> CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE - BAUD

Phase travaux : Début des travaux mars 2018, fin de travaux juillet 2019

> CONSTRUCTION D'UNE MAM - BIGNAN

Phase travaux : Début des travaux septembre 2018, fin des travaux juin 2019

> CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE - BAUD

Phase travaux : Début des travaux février 2019

> REQUALIFICATION DE LA ZONE DE KERJOIE - BIGNAN

Phase travaux : Début des travaux mars 2019

> CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE - BI-GNAN

Phase travaux : Début des travaux septembre 2019, fin des travaux septembre 2020

Fermeture de la piscine de Baud

En ce début de saison 2018/2019, la piscine intercommunale de Baud a définitivement fermé ses portes afin d'être déconstruite et de laisser place à un nouvel espace aquatique adapté aux besoins de la population.

Les travaux de construction du nouveau centre aquatique de Baud débuteront très prochainement. Son ouverture est prévue fin 2020.

Les agents travaillant dans l'ancienne piscine de Baud ont intégré l'équipe d'Aqua'lud. La quasi-totalité des activités qui se déroulaient à la piscine de Baud sont également proposées à Aqua'lud. Toutes les écoles primaires communautaires effectuant leurs séances de natation scolaires à Baud ainsi que la plupart des activités associatives viennent dorénavant à Aqua'lud.

Aujourd'hui, ce sont près de 610 créneaux de natation scolaire (45 minutes) qui sont proposés contre 530 l'année dernière. Concernant les associations, les clubs de natation et de triathlon disposaient précédemment de 6h hebdomadaires; cette année ce sont 16h de bassin qui leur sont réservées (natation, plongée, nage avec palmes et triathlon).*

(*) Seuls les entrainements de tir sur cible et de nage avec des mono-palmes en carbone ne se dérouleront pas à Locminé car les bassins ne sont pas en carrelage (risques de perforation du liner).



Ouverture : centre aquatique de Baud

La nouvelle structure se situera sur la commune de Baud (derrière l'emplacement de l'actuelle piscine). Elle sera composée d'un bassin sportif (profondeur maximum 3,50 mètres), d'un bassin ludique (profondeur maximum 1,30 mètre), d'une pataugeoire, d'une terrasse minérale et de jeux aquatiques. Ce projet a été initié par Baud Communauté qui souhaitait bâtir une nouvelle piscine en raison de l'usure importante de la charpente et de la dégradation du bassin de la piscine actuelle. Porté désormais par Centre Morbihan Communauté, il verra le jour fin 2020. Coût estimé des travaux hors taxes, démolition de la piscine actuelle et préparation du terrain : 6 388 700 € HT.

> HORAIRES AQUA'LUD À LOCMINÉ Période scolaire

Lundi et jeudi : 12h15 à 13h15 Mardi et vendredi : 18h à 21h Mercredi: 15h30 à 19h Samedi: 14h30 à 18h30

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h30

Vacances scolaires

Lundi et jeudi : 12h à 13h15 - 14h30 à 19h

Mardi et vendredi: 14h30 à 21h

Mercredi : 14h30 à 19h Samedi : 14h30 à 19h Dimanche : 9h à 12h30

Qu'est-ce que la taxe de sejour ?

La taxe de séjour a été instituée par la loi du 13 avril 1910 en France. Elle est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales. Le produit de la taxe doit être affecté à toutes les dépenses destinées à favoriser le développement des activités et la fréquentation touristique d'un territoire.

La taxe de séjour a été instaurée au réel sur le territoire de Centre Morbihan Communauté au 1er janvier 2018. Elle est perçue à l'année civile. La taxe de séjour est payée en addition au coût de la nuitée par toutes les personnes séjournant dans une location à titre onéreux. Les hébergeurs ont un rôle d'intermédiaire car ils collectent la taxe de séjour auprès de leurs clients et la reverse à Centre Morbihan Communauté chaque semestre.

> QUELS CHANGEMENTS EN 2019?

- Les hébergements non classés ou en attente de classement (hormis les hébergements de plein air) feront l'objet d'un tarif proportionnel au prix de la nuitée. Le pourcentage adopté par Centre Morbihan Communauté est de 3,5% (délibération du Conseil Communautaire du 28-06-2018).
- Les équivalences tarifaires seront supprimées (correspondances entre labels et étoiles). Les hébergements uniquement labellisés (épis, clés...) seront considérés comme non classés et seront soumis au calcul avec le pourcentage.

- Les plateformes intermédiaires de paie-

ment devront collecter et reverser la taxe de séjour à Centre Morbihan Communauté. - Un site internet de télédéclaration permettra aux hébergeurs d'effectuer leur déclaration de taxe de séjour à Centre Morbihan Communauté.



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES







> TARIFS 2019

Catégories d'hébergement	Tarif par personne et par nuitée
Palaces	4€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,30 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€

Pour les hébergements non-classés (en étoiles) ou en attente de classement, le tarif de la taxe de séjour s'élèvera à 3,5% du tarif de la nuitée par personne.

> RAPPEL IMPORTANT

Selon les articles L.324-1-1 et d.324-1-1 du code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration à la mairie de la commune où est situé

l'hébergement. Formulaire CERFA n° 13566*02 pour les chambres d'hôtes et n° 14004*01 pour les meublés et les gîtes

> RENSEIGNEMENTS

CentreMorbihanCommunauté-ServiceTourisme Chemin de Kermarec CS70035 56150 BAUD Tél.: 02 97 39 17 09 Mail: taxedesejour@centre-morbihan-communaute.bzh www.centre-morbihan-communaute.bzh

Tourisme

> ANIMATION ESTIVALE **DE L'OFFICE DE TOURISME**



Durant tout l'été. l'Office de Tourisme Morbihan Centre Communauté a organisé des animations gratuites sur toutes les communes du territoire.

Dans le cadre de cette programmation estivale, une animation « initiation à la danse bretonne », animée par des membres

du cercle celtique Bugalé Melrand, a eu lieu à Buléon le 24 juillet. Les participants ont pu apprendre à danser plusieurs et danses et admirer les costumes traditionnels portés par le cercle. L'animation avait lieu à la chapelle Sainte-Anne. Dès l'été prochain, l'Office de Tourisme proposera de nouvelles animations gratuites sur toutes les communes de Centre Morbihan Communauté telles que des sorties nature ou encore des jeux buissonniers.

> NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION POUR ASSURER LA PROMOTION TOURIS-**TIQUE DU TERRITOIRE**

Plusieurs supports de communication bilingues (français/anglais) ont été édités par l'Office de Tourisme, en collaboration avec le service communication et SIG de Centre Morbihan Communauté, pour répondre au mieux aux demandes des visiteurs (touristes et locaux).

Edité à 5 000 exemplaires, le guide touristique présente toute l'offre touristique du territoire : les sites de visites, les jardins, les parcs de loisirs, les activités sportives...

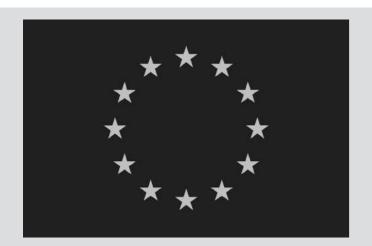
Nouveauté 2018, la carte touristique permet de repérer les sites « incontournables » du centre Morbihan ainsi que le patrimoine religieux et mégalithique, les circuits de randonnées pédestres, VTT et équestres.

Le site internet de l'Office de Tourisme www. centre-morbihan-tourisme.bzh a été mis en ligne en juillet 2017.

Véritable vitrine touristique du territoire, ce nouvel outil est destiné aux touristes comme aux locaux, en guête de sorties, de loisirs ou de bonnes adresses.

Office de Tourisme de Centre Morbihan Communauté

12 Rond-Point de la République 56500 LOCMINE Tél: 02 97 60 49 06 tourisme@cmc.bzh



DIMANCHE 26 MAI 2019 ÉLECTIONS EUROPÉENNES









Bulletin d'Informations Municipales 14 Bulletin d'Informations Municipales



Christian RAULT

a pris ses fonctions dans notre commune le 1er février 2018. Titulaire d'un BEP agriculture et espace vert, il a travaillé chez des paysagistes. En 1992, il a été embauché à l'entretien du Château des Forges, de la Forêt et de son usine hydroélectrique. Christian a toujours voulu faire ce métier depuis l'âge de 8 ans. En 2010, il est arrivé dans la fonction publique à la commune de Quily et Lantillac. Il habite à Pleugriffet, marié, 3 enfants, il

souhaitait se rapprocher de son travail et trouvé un autre mi-temps, il a donc saisi l'offre immédiatement. Nous souhaitons la bienvenue à Christian.

Son savoir-faire, ses connaissances, ses compétences donnent un dynamisme à nos espaces verts, à notre fleurissement tout en respectant l'environnement, des gestes importants pour préserver notre planète et l'avenir de nos enfants soutient Christian!

Les élèves de l'école du RPI Buléon/Lantillac ont apprécié aussi son partage, ils ont confectionné des mangeoires et nichoirs à oiseaux vendredi 7 décembre à la salle polyvalente. Les enfants ont utilisé des bouteilles en plastique, des briques de jus de fruits ou boîtes, et des chutes de bois que Christian avait récupérées. Ces créations pourront résister plusieurs années dans les jardins des enfants et de l'école. Et pour nourrir les oiseaux, les élèves ont appris à fabriquer des boules de graisse à partir de saindoux et de graines, un moment très convivial pour tous et très créatif.



CCAS - Résidence du Gros Chêne



Concernant la résidence, l'année 2018 s'est bien déroulée sans problème particulier. Le taux d'occupation de 95 % nous assure un budget à l'équilibre, ce qui permet de ne pas

intervenir financièrement au niveau du CCAS. Des travaux de fonctionnement ont été réalisés par l'entreprise de peinture de Sébastien LEGO, une sixième chambre sur huit a été rénovée. Nous avons aussi procédé au changement de la cuve de gaz. En effet, suite à un appel d'offres de fournitures de gaz et vu le prix proposé par le moinsdisant, nous avons pris la décision de changer de fournisseur dans l'objectif de toujours mieux maîtriser les dépenses.

Dans un tout autre domaine, le ccas a eu le

plaisir de se retrouver au domicile partagé le samedi 3 novembre pour fêter le centenaire de Madame Eugénie JOUANNIC née le 30 octobre 1918 à Bignan et résidente du Gros Chêne depuis le 31 mars 2012.

C'est sur ces bonnes nouvelles que les membres du ccas vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019

Pour information « domicile partagé « résidence du Gros chêne »

> VOICI L'ESTIMATION MOYENNE DE RESTE À **CHARGE MENSUEL POUR UN RÉSIDENT :**

Règlement de base : 2455€ A déduire au titre de l'APA: - 600 € l'APL: - 50€

du crédit d'impôt : - 562 € (aide de l'État annuel : réduction de 6750 €, soit 50 % des salaires plafonnées à 13 500 annuel)

Reste à charge réel 1243 €



Repas CCAS

Le repas CCAS s'est déroulé le samedi 13 octobre à la salle polyvalente, 70 personnes ont répondu présentes pour ce repas servi par le restaurant entre Terre et Mer. Les résidents et personnel de notre structure « le gros chêne » ont aussi partagé ce moment, une ambiance conviviale, chacun a pu apprécier cet instant avec la danse,

PLUVIOMETRIE 2018

Les précipitations de 2018 ont connu des mois faibles encore cette année, La douceur du climat tout au long de l'année : un peu de neige en hiver (février) avec le retour du froid, un mois de mars pluvieux mais doux, des vagues orageuses balayant l'ouest (week-end du 25 mai). Ce temps estival reste exceptionnel, mais on ne peut pas parler de canicule comme en 2003, des pics de chaleur début août, des températures supérieures aux normales de saison. Les départements bretons n'étaient pas en vigilance orange, la Bretagne a été préservée. La chaleur

un grand merci à l'accordéoniste.

Le maire, Pierre BOUEDO, a félicité les doyens : Victoire ROZELIER 91 ans, Eugénie IOUANNIC résidente du Gros Chêne 100 ans , et Henri LE BRETON 90 ans . Un bouquet de fleurs de chez Florilène à Réguiny a été offert aux doyennes.

Les seniors, ne pouvant pas se déplacer pour des raisons de santé, ont reçu un colis préparé par Myriam ALLAIN.

vient des retombées chaudes en provenance d'Afrique du nord et des tropiques mais la relative fraîcheur s'explique en autres par un flux qui vient du nord et des champs dépressionnaires. On a constaté tout de même un nombre important de journées à plus de 25 ° en juillet et début août. Depuis une dizaine d'années, les températures des villes bretonnes sont presque toujours au- dessus de la normale, on assiste à un réchauffement climatique global, cette tendance devrait s'accentuer dans les prochaines années.

> MERCI À MARCEL DANET POUR TOUTES CES INFORMATIONS.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
JANVIER	48	103	227	114	173	36	70
FEVRIER	16	51	221	63	112	64	53
MARS	23	91	62	20	107	39	116,5
AVRIL	135	82	61	80	28	26	36
MAI	49	53	55	59	53	90	78
JUIN	90	46	37	14	61	20	79
JUILLET	27	55	61	44	5	61	50
AOUT	42	12	95	103	19	53	18
SEPTEMBRE	65	24	6	63	33	56	6,5
OCTOBRE	152	133	104	25	30	28	73,5
NOVEMBRE	82	97	149	92	68	31	93
DECEMBRE	169	158	68	88	51	104	92
TOTAL	698	905	1146	765	740	608	765,5

Bulletin d'Informations Municipales 16 Bulletin d'Informations Municipales



Le site de notre commune

Vous pouvez accéder à notre site sur https://www.buleon.fr.

Isabelle LANTRIN adjointe à la communication souhaitait un site pratique pour les administrés. Un travail permanent pour que ce site soit à jour, qu'il puisse offrir toutes les informations quotidiennes, administratives, municipales, associatives, culturelles... Mickaël RIGAUD de web master, professionnel à Sérent a créé ce site pour un montant de 759 € HT, la maintenance à l'année est de 600 € HT, www.mrwebcreation.com. Les photos, les événements sur notre territoire sont importantes, Isabelle LANTRIN et Stéphanie LE MOUEL adjoint administratif transmettent régulièrement les actualités à Mr RIGAUD.



Urbanisme 2018

> PERMIS DE CONTRUIRE

EARL DES PINS - Amélioration des équipements d'élevage

GICQUEL Maxime et Elodie - Extension d'un salon

GAELOBIO - Construction d'un poulailler

LE LABOURIER Bertrand - Construction de deux bâtiments d'élevage de poules pondeuses

SCI PAULO - Construction d'un atelier et des bureaux

SCI PAULO - Modification de l'implantation d'un bâtiment

> DECLARATIONS PREALABLES

PIGEON BRETAGNE SUD - Construction de 2 locaux techniques

TEULIERE Jean-Luc - Remplacement d'une haie par une clôture

LE BRETON Joseph - Réalisation d'une véranda **BERTHO Michel** - Division parcellaire en vue d'une construction

SELO Agnès - Création de 2 vélux en bois

SA ENEDIS - Construction d'un transformateur

THOUMIN François - Construction d'une piscine

LE BRETON Yannick - Construction d'une véranda







2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !



La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

✓ Le vente de pesticides dans les jardineries ne se fait déjà plus en libre-service

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le ler janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : au ler janvier 2019, les pesticides seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères)



www.jardineraunaturel.org

ECOPHYTO

Petit rappel

Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1 er janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de mûr, organisation de journée éco-citoyenne, sensibilisation des habitants...

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie ! Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune ! Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !



Pour plus d'informations :

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

02.97.73.36.49







ETAT CIVIL 2018

> NAISSANCES HORS COMMUNE

Léo, Michel, Philippe LE GUEVEL	né à Noyal-Pontivy le 24 février 2018
Malia, Marjorie, Fabien PAUL	née le à Vannes 16 septembre 2018
Mia, Christine, Marie LE DASTUMER	née à Vannes le 27 octobre 2018

> MARIAGES

Jean-François KERDAL et Viviane Catherine Daniel le 11 août 2018 Jérôme Christian Hélène Marie ALLAIN et Aurore EMERAUD. le 1er décembre 2018

> DECES

Hélène Ida Mathurine Marie TUAL	le 5 février 2018
Emillio Héraldo DALLE	le 30 janvier 2018
André Marie Joseph GILLET	le 22 avril 2018
Léa Marie Augustine LE BRETON épouse MAUGUEN	le 20 juin 2018
Odette, Albertine, Marie GRIGNON épouse MOUNIER	le 3 juillet 2018
Lucien Jean Baptiste Marie COURANT	le 16 août 2018
Léa Lucienne Marie LE PRÉS ép. LE ROCH	le 18 novembre 2018
Anne LE FEBVRIER	le 30 décembre 2018

> ANNÉE 2017

Noëlline LE NIVET. le 16 mai 2017 (Domiciliée à l'Ephad de St-Jean-Brévelay. Décès à St-Jean-Brévelay : le nom ne figurait pas dans nos registres, il n'a pas été mentionné dans l'état civil de 2017)

Travaux de voirie communale

En début d'année 2018, comme tous les ans, la commission a passé en revue l'état de la voirie communale et a retenu certains travaux. Mais à la grande différence des autres années, ce n'est plus la commune qui lance les appels d'offres mais le Centre Morbihan Communauté. Dans le cadre de la fusion des trois communautés de communes, les compétences obligatoires des communautés préexistantes à la fusion sont obligatoirement exercées sur l'ensemble du périmètre de Centre Morbihan Communauté. De plus, suite à cette fusion, le CMC s'est doté de compétences supplémentaires dont « la voirie » pour les 19 communes qu'elle comporte. Un « tirage » de 25 000€/an a été attribué à notre commune, selon une moyenne de nos dépenses effectuées pour notre voirie sur les 3 dernières années. Si les travaux dépassent l'enveloppe allouée, l'année suivante il y aura une ponction sur le montant. De même, si on n'atteint pas le montant une année, l'année suivante il sera ajouté à l'enveloppe. Ceci n'est valable que pour la voirie communale hors agglomération. Il faut reconnaitre que l'enveloppe n'est pas bien élevée et cerise sur le gâteau, pour la voirie communale il n'y a plus aucune subvention due aux restrictions budgétaires. Dans l'avenir, au vu de la petite enveloppe allouée, le Conseil Municipal devra choisir ses travaux voirie par priorité.

> LES TRAVAUX SUIVANTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS **FIN 2018**

- * Enrobé à chaud entre Kerchican et la Ferrière ainsi que le curage des fossés
- * Reprise en enrobé ZA de Maigris
- * Curage de fossés entre Le Resto et Kerguehennec et entre Carassoué et Cardenoual. Des curages de fossés supplémentaires étaient également prévus du côté de La Lande de Forêt, Langle direction route de Carenloup... mais ont été reportés dû à l'enfouissement de la ligne du chantier des éoliennes de VSB. Pour sa part, le Département a procédé au curage des fossés sur la D155 entre le bourg et Kerdel
- * La commune ayant posé des réserves sur le mono-couche réalisé l'an dernier entre Ker-

guehennec et Sainte Anne, l'entreprise Pigeon a refait ce KM de route à ses frais au mois de novembre dernier.

Réfection des fossés au Resto



Rectification d'un busage Rue de la Forge

Une réserve incendie installée ZA de Maigris

Le Centre Morbihan Communauté a installé une réserve incendie de 120 m3 de type bâche, sur



la zone d'activités du Maigris. L'installation de cette poche incendie est conforme aux recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours. En effet, ce dispo-

sitif permet aux entreprises de la zone d'activités de disposer d'une réserve de 120 m3 constante qui est prête à tout moment pour l'intervention des pompiers, sans risque d'obturation de leurs installations et garantie pour une période de deux heures en toutes circonstances. (Elle est située à moins de 200 m des installations).

Le CMC a été le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le financeur de cet équipement. La réalisation des travaux nécessaires pour l'installation de cette poche incendie a été assurée par l'entreprise Picault de Moréac.

Bulletin d'Informations Municipales 20 Bulletin d'Informations Municipales



Travaux de voirie à Sainte Anne

Suite aux travaux d'assainissement du village en 2012 et du changement des canalisations d'eau potable en 2016, la voirie du village de Sainte Anne a été très abîmée. Le Conseil Départemental ayant programmé la réfection de la bande de roulement du village pour octobre dernier, le conseil municipal en a profité pour refaire les trottoirs et caniveaux qui avaient été posés il y a près de 35 ans (1983). L'entreprise Pigeon Bretagne Sud a été retenue pour un montant de 18 048 € pour la fourniture et pose des 330 mètres linéaires de caniveaux CC1 coulés et pour la réfection totale des trottoirs attenants de chaque côté.



Rabotage des caniveaux existants à Sainte Anne Coulage des nouveaux caniveaux

Travaux Rue de la Mairie

Au vu de la vitesse excessive des véhicules venant de Maigris et entrant dans le bourg, le conseil municipal avait mis à l'essai en 2016, avec les Services de la Direction des Infrastructures du Département du Morbihan, un dispositif incitant les automobilistes à réduire leur vitesse en entrant dans l'agglomération. Ce balisage temporaire qui était resté 2 mois n'a pas été retenu par le conseil municipal qui s'est prononcé pour



la réalisation d'un plateau ralentisseur et par la même occasion la réduction de la vitesse à 30 km/h en entrant dans le bourg. La réfection des caniveaux du côté droit et trottoirs attenants ont été réalisés dans la foulée. Avant la réalisation des trottoirs, Morbihan Energie (SDEM) en a profité pour effacer les réseaux électriques, télécom et éclairage public. De plus, 3 candélabres supplémentaires ont été posés pour un coût estimé à 12 140€ HT. Comme pour le chantier de Sainte Anne, l'entreprise Pigeon Bretagne Sud a été retenue pour les travaux voirie eux aussi à la charge de la commune. Quant à la bande de roulement centrale, qui reste à la charge du Département, c'est la Société Colas qui a réalisé ces travaux : Création du dos d'âne, pose de 175 ml de caniveaux coulés et réfection totale des trottoirs

de droite pour un montant de 15 825 €. Les travaux ont été réalisés en octobre pour le plateau ralentisseur et la voirie centrale, plus tard pour les trottoirs. 4 474 € de subvention sont attendus au titre du Programme de Solidarité Territoriale.

Le plateau ralentisseur



Extension assainissement à Sainte-Anne

Le village de Sainte Anne étant raccordé au tout à l'égout depuis presque 6 ans, tout branchement doit se faire impérativement sur le tout à l'égout

(les fosses individuelles étant interdites). Suite à un permis de construire déposé l'an dernier, la municipalité a fait réaliser une extension de canalisation route de l'angle. C'est l'entreprise Billio TP qui a été retenue pour les travaux pour un montant de 5 000€ HT.



Aménagement de la Rue des Camélias

Le premier aménagement de la Rue des Camélias a eu lieu il y a 11 ans. Il avait été décidé à ce moment de buser le côté gauche (seul côté construit à l'époque) et de séparer le flux de circulation/piéton par un cheminement en sable protégé par des plots en bois. Le coût en 2007 s'élevait à 27 000€.

Au fil des années, la rue s'est urbanisée des 2 côtés et il devenait indispensable de la réaménager en entier. Le CM a donc décidé de le faire cette année. Le côté droit a été busé et canalisé entièrement et tous les réseaux EP raccordés. De plus, une extension côté gauche a été réalisée jusqu'aux dernières habitations. Le chemin piéton a été nettoyé et enrobé, la chaussée centrale rabotée et enrobée également. Pour cette rue, assurant la liaison avec le cœur du bourg, cet aménagement s'inscrit dans une continuité de ce qui a été défini dans le schéma d'aménagement du bourg, de la sécurité et de la verdure. Les travaux ont été réalisés au mois de novembre dernier par l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 73 050 € HT. 21 450 € de subventions devraient être allouées au titre du Programme de Solidarité Territoriale.



Travaux à l'église

L'entretien intérieur (grattage, lessivage, peintures,) de notre église a été réalisé au printemps 2018, Sébastien LEGO a effectué les travaux intérieurs pour 4608,37 € HT et avec un complément d'entretien pour la sacristie de 1984,09 € HT.

Gérard DUCLOS, maçon à Ste Anne a réalisé une dalle de béton pour 1 970 € HT dans la sacristie.









Stages obédience

Après un premier stage organisé par le Club Canin Vannetais en janvier 2017, les « obéistes » bretons se retrouveront à nouveau à Buléon pour 3 stages d'Obedience en 2019. Il s'agit cette fois de « Stages Elite », afin de préparer l'accession aux Championnats de France d'Obedience, et donc viser les Championnats du Monde.

Les stages se dérouleront les :

26 et 27 janvier

24 et 25 août

16 et 17 novembre

Organisés par le Club Canin Vannetais, ils se dérouleront, pour la partie pratique, sur le terrain de football (hormis le stage de novembre qui aura lieu en salle).

La présence du public est possible, et fortement souhaitée, alors n'hésitez pas à venir encourager les binômes!

> VOUS AVEZ DIT OBEDIENCE?

L'Obedience (terme anglais pour Obéissance) a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chien de mieux comprendre et communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, accessibles à tous, et sans contrainte, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon.

Chaque exercice doit être réalisé avec une très grande précision et le plus rapidement possible.

Le chien doit montrer, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution. On doit toujours voir une équipe gaie, unie et harmonieuse.

L'Obedience peut-être pratiquée par toute personne possédant un chien sociable, quelles que soient sa race ou ses origines. Elle révèle la complicité du chien avec son maître et met en valeur ses qualités naturelles.

Elle est articulée sur quatre niveaux de progression : Le brevet, pour les chiens débutants, puis les classes I et II. La classe III donne accès aux concours à l'international.

LE PROGRAMME DES QUATRE CLASSES

> BREVET - CLASSE DÉBUTANT :

Absence couchée 1min, maître visible, à 20m Suite au pied en laisse puis sans laisse avec changement d'allures et de directions Rappel au pied sur 25m à partir du couché Rapport d'un haltère bois lancé à 5m Saut de haie 2 Positions à côté du maître (Assis et Couché)

> CLASSE I:

Absence couchée 1min, par groupe de 6 chiens, maître visible, à 25m

Suite au pied sans laisse avec changements d'allures et de directions, quelques pas arrière

Blocages debout puis assis ou couché en marchant

Rappel au pied sur 25m à partir du couché Envoi en avant dans un carré à 15m, blocage debout puis couché dans le carré

Rapport d'un haltère en bois lancé à 10m

4 Positions enchaînées (Assis et couché) à 5m de distance

Saut de haie

Envoi autour d'un cône situé à 10m et retour au pied

> CLASSE II:

Absence couchée 2 min, par groupe de 6 chiens, maître hors vue

Suite au pied sans laisse avec changements d'allures et de directions, quelques pas arrière et pas de côté

Blocage debout puis assis ou couché en marchant, avec changements de directions

Rappel au pied sur 25m à partir du couché, avec blocage debout en cours de rappel

Envoi en avant dans un carré à 25m, blocage debout puis couché dans le carré, puis rappel, maître de dos

Rapport directionnel d'un haltère bois parmi 2 haltères (la direction tirée au sort)

Rapport d'un petit bois portant l'odeur du maître, détecté parmi 5 petits bois identiques mais sans odeur

6 Positions enchaînées (Assis - Couché - Debout), à 10m de distance

Saut de haie avec rapport d'objet métallique

> CLASSE III, PERMET L'ACCÈS AUX **CONCOURS À L'INTERNATIONAL:**

Absence assise 2 min, par groupe de 6 chiens, maître hors vue, puis absence couchée 1min, maître à vue à 10m et rappel un chien après l'autre

Suite au pied sans laisse avec changements d'allures et de directions, nombreux pas arrière et pas de côté

Blocage debout puis assis puis couché en marchant, avec changements de directions

Rappel à partir de la position couché, à 35m, avec blocages debout puis couché pendant le rappel

Envoi en avant dans un cercle à 10m puis, à la perpendiculaire, dans un carré à 25m, blocage couché puis rappel, maître de dos

Rapport d'objet directionnel parmi 3 haltères bois (la direction tirée au sort)

Envoi autour d'un cône, blocage (debout, assis ou couché), puis rapport d'un haltère bois et saut de haie

Rapport d'un petit bois portant l'odeur du maître, détecté parmi 7 petits bois identiques mais sans odeur

6 Positions enchaînées (Assis - Couché - Debout), à 15m de distance



Bulletin d'Informations Municipales 24 Bulletin d'Informations Municipales



Rénovation/extension des vestiaires

En août 1975, l'abbé Samson bénit les lieux devant le député, le sous-préfet, le président des arbitres du Morbihan, le conseiller général maire de Buléon, Henri Le Breton, et devant les nombreux invités et joueurs de foot. La cérémonie inaugurale du vestiaire qui a commencé par une visite se continue par un challenge qui oppose 4 équipes : Guéhenno, St Jean Brévelay, Guégon et Buléon bien

Déjà plus de 40 années que ce vestiaire a été

construit par la volonté du CM de l'époque pour « donner à notre jeunesse en plein épanouissement, les moyens de se dépenser ». Au fil des décennies, le bâtiment a vieilli. Bien-sûr il a été rafraîchi à plusieurs reprises, mais il arrive aujourd'hui à bout de souffle. La municipalité étudiant ce dossier depuis plusieurs années, a décidé de le mettre aux normes avec la nouvelle réglementation prônée par la Fédération française de football amateurs (FFFA). Ce nouveau bâtiment recevant du public (ERP) doit être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Une extension d'environ 25m² va être créée à l'arrière du vestiaire pour y recevoir les douches. L'ensemble terminé fera environ 83m² utile : à savoir deux vestiaires avec douche de 31m², un vestiaire arbitre avec douche de 8m², 2 WC dont un PMR, une lingerie, un local technique et un sanitaire. L'estimatif de ces travaux s'élève à 117 900 € et un peu plus de 80 000 € de subventions sont attendues, la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) devrait s'élever à 31 830 €, soit 27%, le dispositif de Programme de Solidarité Territoriale atteint 30% soit 35 367 €. La mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics sera subventionnée à 50% de 13 538 € soit 6 779 €. La démolition intérieure est prévue par les joueurs et les travaux commenceront avant le printemps

Rénovation des toilettes publiques

La municipalité va engager courant de l'année 2019 des travaux visant à rénover les toilettes à côté de l'église pour les rendre plus agréables mais

surtout pour les rendre plus accessibles pour les personnes en situation de handicap. Des devis ont été réalisés en fin d'année mais demande encore quelques modifications. Le montant estimé sera d'environ 5 000 € de travaux.

Projet d'un City

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2018 (17 décembre), madame Isabelle LANTRIN, adjointe au maire, a proposé une étude : la création d'un City à Buléon. Cette structure d'un terrain multi sports extérieur (basket-ball, volley-ball, foot) pourra faire la joie des petits et des grands, il pourra également accueillir les élèves dans un cadre scolaire. Une commission sera créée pour étudier ce projet, au premier trimestre 2019, les élus se réuniront et visiteront les différents sites de notre territoire.

Accessibilité

Les travaux d'accessibilité pour les PMR débuteront en janvier 2019 à l'église et dans les toilettes publiques de proximité.

La collectivité recherche des solutions pratiques et peu coûteuses. Au Congrès des Maires de Baud, Yann JONDOT maire de Langoëlan en fauteuil roulant depuis 20 ans a proposé des rampes amovibles, pliables, lègères et facilement maniables, entre 500 € et 1200 € . (Breizh Access Solution) Il souligne que cela changerait beaucoup la vie des handicapés si les mairies s'en procuraient. Ces systèmes conviendraient aussi aux commerces et aux professions libérales. Le Préfet Raymond Le Deun, annonce que ces rampes pourraient être éligibles à des subventions. Le département est devenu un territoire expérimental grâce à la mobilisation de Yann Jondot nommé ambassadeur des ambassadeurs de l'accessibilité par le secrétaire d'État chargé des handicapés.

D'ici 2025, la moitié d'entre nous sera handicapée de façon temporaire ou permanente, au-delà de la personne âgée ou celle qui s'est fait une entorse. L'accessibilité nous concerne tous, elle est essentielle de bien-vivre ensemble, la municipalité est le moteur de ces bonnes pratiques.







PROJETS PRIVÉS

Le château de la Ferrière a un nouveau propriétaire.

Monsieur Yves Perdreau vient de racheter l'établissement depuis juin 2018 avec des intentions ambitieuses de lui donner un nouvel élan.

Pour son parcours, après plusieurs responsabilités dans différents domaines, il décide de se lancer ce nouveau défi. Des séjours dans le Morbihan le confirme à s'y installer et la visite de ce domaine de 17 hectares le conforte dans son coup de coeur. Ce château répond précisément à ses attentes.

Pour concrétiser et satisfaire les besoins de sa clientèle, il vient de recruter son chef de cuisine. Gilles DENANCÉ, originaire de Lorraine, avec un tour de France de plus de 10 ans, tant en cuisine qu'en pâtisserie, suivi d'une expérience de 15 ans en tant que restaurateur dans le Périgord, sera vite séduit et convaincu par le projet, et depuis novembre dernier a pris les commandes des cuisines.

Le chef concocte une cuisine gourmande et raffinée issue de produits locaux mettant en valeur le terroir « terre et mer ». La carte change à la quinzaine et selon les saisons (menus à partir de 27 €).

Le restaurant est dorénavant ouvert du mer-

credi au dimanche inclus, à déjeuner et à dîner. Pour compléter les postes clés, Anne Sophie BONNEFOY, devient la Responsable de salle, Anne Lore PERI, la Réceptionniste et Aline LIPS, la Gouvernante.

Bien entouré, le propriétaire a rapidement mis en oeuvre ses idées de développements pour enrichir la gamme « Confort » de l'hôtel et du restaurant avec l'accueil de séminaires et de banquets festifs. Mais d'autres projets vont rapidement voir le jour. Ainsi un vrai Spa sera créé autour de la piscine (avec hammam, sauna, jacuzzi), un aménagement de bungalows près de l'étang avec propositions de brunchs, ainsi qu'un accueil particulier pour les passionnés de voitures anciennes (le propriétaire l'est aussi) avec garage et atelier de mécanique pour devenir une étape incontournable.

Par ailleurs, pour entretenir les prairies du domaine de manière originale et écologique, Monsieur Yves Perdreau est déjà en recherches de vaches de types Highlands. Ce sera par la même une vraie attraction insolite pour les visiteurs du parc. A suivre donc !!!

> DOMAINE DE LA FERRIÈRE

56420 Buléon

Site chateauhotellaferrière.com

Tél: 02 97 75 00





Plombier, chauffagiste:



Christophe Jaquette, 49 ans avec plus de 30 ans d'expérience en plomberie/chauffage s'est installé en tant qu'artisan sur la commune. Il avait déjà son entreprise en Normandie, là où il résidait avant d'arriver en Bretagne. La société JM Plomberie 56 intervient pour les installations chauffage, salles de bain, cuisines, réparations, dépannages, fuites (et détections), etc... Il intervient également pour les entretiens et ramonages.

Contact :JM Plomberie 56 Le clos fleuri – 56420 Buléon Tél :06.22.77.31.14 Mail :jmplomberie56@yahoo.com

Auto-entrepreneur: DFD56.PEINTURE



Frédéric DOUMALIN, marié, 4 enfants, vit à Buléon depuis 10 ans.

De 1994 à 1996, il a fait son apprentissage en peinture au CFA à St Grégoire à Rennes.

Depuis 4 ans il s'est installé auto-entrepreneur, il peut réaliser des travaux de peinture, papiers peints, revêtements sols et murs, ravalement de façades. Frédéric souligne que son planning est complet jusqu'au premier semestre 2019, les demandes sont nombreuses, notamment sur la côte, c'est aussi le bouche à oreilles qui fonctionne, c'est beaucoup pour notre métier. A 40 ans, Frédéric rencontre beaucoup de monde sur ses différents lieux de travail, des expériences qui enrichissent sa vie professionnelle et personnelle.

Vous pouvez le contacter au 06 60 20 97 29 dfd56.peinture@gmail.com

Cie La lune rousse - Buléon :

Pour cette quatrième édition, le festival Contes en scène qui s'est déroulé du 18 au 26 octobre 2018 a attiré 1275 spectateurs. Désormais programmé tous les ans au mois d'octobre pendant les vacances scolaires, ce festival connait un succès grandissant, avec des spectacles qui invitent à plonger parmi les mots et les histoires.

L'édition 2018 était riche, avec une programmation aussi variée que l'année passée, avec 10 spectacles et 17 représentations répartis sur 9 communes du territoire. Les spectateurs ont suivi l'imaginaire des conteurs, captivés par leurs histoires, tantôt drôles, tantôt poétiques.

La Compagnie La lune rousse a présenté son dernier spectacle « Contes cubains » à Buléon le vendredi 26 octobre. Ce concert d'histoires pour voix, cordes et peaux, a embarqué les passagers vers l'île de cuba. Chacun s'est laissé gagner par l'énergie de ce spectacle, au rythme des chansons cubaines, des sonorités ensoleillées et des histoires traditionnelles... Le voyage a duré 1h, en compagnie d'Anne-Gaëlle Gauducheau (conte), Ludovic Hellet (guitare/contrebasse) et Christophe Piot (tambours bâta/percussions).

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition!





RÉTROSPECTIVES 2018

Atelier vannerie - Buléon :

Pour démarrer la rentrée sous le signe de la créativité, le service actions culturelles de centre morbihan communauté proposait un atelier initiation à la vannerie.

Guidés par Caroline Chomy, vannière professionnelle, les participants ont découvert et expérimenté la technique traditionnelle du tressage. Chacun est reparti avec son nichoir, 100% fait main.



Les classes 3 et 8

Les organisateurs des classes 3 et 8 ont lancé une invitation à toutes les personnes résidant sur la commune et aussi ceux qui ont vécu à Buléon. Cette tradition buléonnaise permet de se retrouver pour passer un moment convivial, une journée de retrouvailles très appréciée. A midi,ce samedi 1er septembre, l'assemblée s'est retrouvée à la salle polyvalente ,autour d'un apéritif offert par la municipalité , puis les convives ont partagé le repas au Restaurant entre Terre et Mer et chacun a pu échanger ses souvenirs, un buffet a clôturé ce moment festif à la salle communale.

Félicitations à nos doyens : Ambroisine et Henri Le Breton pour leurs 90 ans, et à notre benjamine Amélie Lantrin 20 ans.







Commémoration du 11 novembre 2018 : Le centenaire de l'armistice de la « der des ders »

Buléon comme les autres communes de France et dans de très nombreux pays du monde a tout particulièrement pris un temps de recueil pour célébrer le 100ème anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale, celle que l'on appelait « la der des ders ».

Comme il y a 100 ans, les cloches de notre église ont célébré l'annonce de la signature de l'armistice en retentissant pendant 11 minutes à 11h11.

Le cortège a défilé de la place de la Mairie au monument aux morts sous un beau soleil d'automne. Après lecture des noms des enfants de la Patrie tombés pour la France, Mr Le Maire a lu la lettre officielle qui cette année (centenaire oblige) était à l'initiative du Président de la République.

Henri Faucheux pour l'UNACITA du Morbihan a ensuite, à son tour, fait lecture de la lettre des anciens combattants. Il a rappelé que l'acte de « commémorer, c'est exalter un moment important de notre Histoire commune, un épisode crucial de l'histoire de notre Patrie ».

Moment de rassemblement si important dans

l'époque de tension que nous connaissons actuellement. Il est du devoir de tous de faire ce travail de mémoire des souffrances que les hommes et les femmes de cette guerre ont enduré pendant mais aussi après ce conflit. « Aucune famille française n'a été épargnée soit par un deuil, soit par le retour d'un mutilé ou d'un traumatisé par l'horreur de ce qu'il a vécu ».

En conclusion, il rappelle que « Le combat pour la paix et la liberté est loin d'être terminé » et qu'il « nous appartient à tous de le mener à bien » pour les générations à venir en mémoire du sacrifice réalisé par nos anciens combattants. Les enfants de l'école primaire ont chanté avec le public la chanson « Le soldat » de Florent Pagny et lu un extrait poignant de la ferveur des premiers moments de Paix retrouvée et du retour au pays d'un soldat breton « Paroles de poilus », lettres et carnet du front 1914 – 1918 de Jean-Pierre Guéno Editions Librio 2013.

La cérémonie s'est achevée dans la salle polyvalente du bourg par un verre de l'amitié offert et servi par l'équipe municipale.

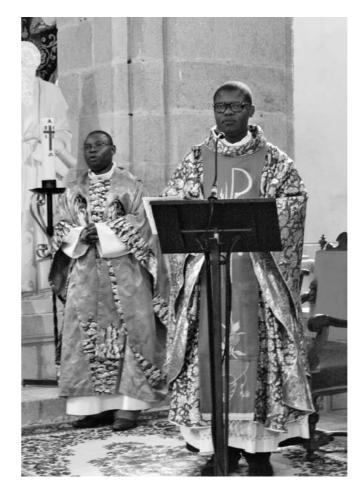


Équipe pastorale

Après le départ du père Firmin Menduga dans le secteur de Locminé, la communauté chrétienne a salué avec plaisir l'arrivée de l'abbé Johannès Alewona sur notre territoire. « L'installation officielle » a eu lieu le dimanche 16 septembre 2018 à Bignan, les maires des quatre communes de Saint Jean-Brévelay, Buléon, St Allouestre et Bignan ont accueilli l'abbé avant la messe comme le veut la tradition.

L'abbé Johannès est originaire du Bénin, diocèse d'Abomey, il a été envoyé dans le diocèse de Vannes par son évêque. Après deux ans en tant que vicaire à Muzillac, sa nouvelle mission est dans notre secteur, où il a été nommé administrateur paroissial de Saint-Jean Brévelay, Buléon, Saint- Allouestre et Bignan qui sera son lieu de résidence.

Le prêtre est ordonné sur un diocèse souligne l'abbé Johannès mais il est au service de toute





l'église. Sa mission de prêtre est de s'occuper des âmes, de prendre soin des chrétiens et des non chrétiens.

Pour accueillir Johannès, l'équipe pastorale s'est réunie le jeudi 22 novembre à la salle paroissiale, un moment très convivial, une rencontre qui a permis de faire le point sur l'organisation, le déroulement des cérémonies, chaque bénévole s'est exprimé sur ce qu'il fait pour la paroisse, ses attentes, ses demandes. Le Père Johannès a pris en compte toutes ces réfléxions, lui-même a donné ses souhaits, il a remercié aussi toute l'équipe pour leur accueil et aussi pour leur présence active sur la paroisse.

L'orgue de l'église devenu « poussif » voire inutilisable, un besoin urgent de le changer s'impose. La municipalité, les Amis de la Chapelle de Sainte-Anne désirent participer au financement de cet orgue, nous les remercions. Isabelle Lantrin, organiste, effectuera les démarches pour cet achat. L'équipe pastorale lance aussi un appel aux personnes qui souhaitent participer à l'animation de la paroisse, vous pourrez nous retrouver à la galette des rois en janvier 2019, la date n'est pas encore déterminée.

Les paroissiens vous souhaitent la bienvenue Monsieur Johannès Alewona.





Comice à Buléon : une belle réussite

Le comice de l'association d'élevage du centre Morbihan avait lieu cette année à Buléon le 09 juin. Le comice était également le support du show génisses organisé par les jeunes de BZH 56. Malgré une météo maussade, une affluence remarquable s'est déplacée tout au long de la journée pour venir encourager les participants, et notamment beaucoup de jeunes fils et filles d'éleveurs très motivés et présents pour préparer les animaux et les faire défiler sous les yeux du juge Sylvain Durand.

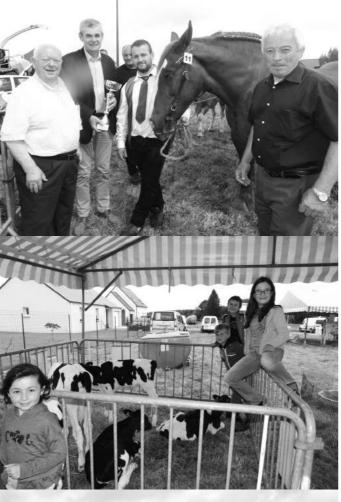
Au total ce ne sont pas moins de 52 vaches, 36 génisses, 7 petits veaux et 16 chevaux bretons qui ont été présentés au public.

L'association d'Elevage Centre Morbihan remercie chaleureusement l'ensemble des équipes associatives communales l'A.P.E.L , l'A.C.C.A , l'ABL qui, grâce à leur dynamisme et à leur dévouement, ont participé à la réussite de cette iournée.

Le président Cyrille BAUCHE









Basket

Isabelle LANTRIN présidente de basket de Guéhenno depuis 2011 félicite ses joueuses pour la saison 2017/2018, les poussines ont remporté la finale départementale à Réguiny contre Guégon le 26 mai 2018, elles ont gagné 20 à 14, une victoire méritée, la première place au classement au championnat, une belle récompense pour cette médaille rappelle la présidente. Félicitations à toute l'équipe et à nos buléonnaises Lucie HAYS, Enora JICQUEL (Lantillac), Alice LANTRIN et Eloise Le Guennec pour leur exploit sportif.



Jules MAHE, Champion de France UGSEL de **Futsal**

Belle performance pour Jules (16 ans) et l'équipe sportive du Lycée de La Mennais. Une aventure sportive entre copains du Lycée qui se retrouvent tous les mercredis après-midi pour leur option foot qui évoluent dans le même club de foot, le Ploërmel Football Club.

« Ce qui me plaît dans le futsal, c'est l'aspect technique qui est très important et l'intensité dans ce sport est très forte aussi : Il faut tout donner sur un temps relativement court, avec des enchainements d'attaque défense extrêmement rapides. Au final, c'est la qualité technique qui fait que l'on prend l'ascendant sur l'adversaire ».

Pour rappel, le futsal est un sport collectif inspiré du football, qui oppose deux équipes de cinq joueurs dans un gymnase, sur un terrain de handball. Ce sport a été inventé par l'Argentin Juan Carlos Ceriani Gravier, en Uruguay, à la suite de la Coupe du monde de football de 1930 et s'appelait « football de salon » à l'époque.

Retour sur cette incroyable épopée sans aucune défaite durant toutes les phases de cette coupe de France de futsal catégories cadets :

A Vannes, Victoire pour être champion du Morbihan contre Pontivy 3 à 0 au bout des prolongations.



A Lesneven (29), victoire sous formule échiquier pour le niveau régional contre Pommerit-Jaudy (22), Cela a été très serré jusqu'au bout mais l'équipe bien soudée a réussi à faire barrage face à son adversaire.

Pour l'échelon national, l'équipe joue de nouveau à Lesneven (29). Les poules se disputent contre Vienne (38), Arras (59) et Alençon (61).

Le ¼ de finale contre Gerville (76) est remporté

La ½ finale contre Marseille (13) est remportée à la dernière seconde 2 à 1.

Et la finale sera jouée contre Arras, tenante du titre 2017, et rencontrée lors des poules et qui s'était soldée par un match nul 1 partout.

La finale sera très disputée. Très vite les buts se marquent de part et d'autre à grande vitesse. Au coup de sifflet final, l'avantage est à l'équipe de Ploërmel qui remporte ce dernier match sur le score de 5 à 3 et empoche ainsi le nouveau titre de champion de France UGSEL de Futsal 2018.

Bravo aux champions.







RÉTROSPECTIVES 2018

HISTOIRE

Le Tri sport

Le collège St Louis de St Jean-Brévelay participe depuis plusieurs années aux compétitions de tri sport: foot, volley, hand pour les garcons et basket, volley, hand pour les filles. Ces compétitions se déroulent dans le cadre de l'ugsel chargé d'organiser les compétitions départementales et nationales. Cette année, nous avions engagé deux équipes : une équipe benjamine (vicechampionne de France à Clisson), une équipe de benjamins et 2 équipes de minimes filles et garçons en volley ball. Les minimes garçons ont participé au championnat de France qui se déroulait à Pipriac, ils ont terminé 5^e de cette compétition qui comptait 9 équipes. Bravo à Servanne Le Labourier, Louis Rattier et Axel Lego pour leur parcours sportif.



HISTOIRE

À nos morts glorieux 1914-1919

Parmi ceux qui en revinrent, il y avait certainement des mutilés, des gazés, des tuberculeux mais aussi des blessés à vie. On n'en connait pas le nombre... mais nous avons la liste des 28 hommes et jeunes gens de notre commune qui moururent pour la France pendant cette première guerre mondiale. Nous allons donner leurs noms, année par année, avec la date et le lieu de décès sur le Champ de bataille, en hôpital ou en captivité, dans l'ordre où ils sont inscrits sur le monument. Une liste de 31 noms, 28 pendant la Grande Guerre, 1 en 1920 mort en Turquie, Georges Grignon fusillé en 1945 et Basile Séveno décédé en 1946, suite d'une maladie contractée lors de la guerre d'Indochine. Mais pendant la grande guerre, il y eu aussi des jeunes nés à Buléon, mais partis ou mariés et résidants ailleurs et de ce fait ils sont inscrits sur

un monument, dans une autre ville ou dans une autre commune.

C'est une France encore très rurale qui entre en guerre en 1914. Les paysans de nos campagnes forment la grande masse de l'infanterie, celle qui subira les plus grosses pertes, ce dont témoignent nos monuments aux morts aujourd'hui. Lorsque que la guerre éclate, notre commune comptait quasi 670 habitants... soit environ 150 hommes de 20 à 60 ans... La grande guerre nous en a fauché au moins 20%.

1915, avec 12 morts dont 3 courant juin 1914, avec 8 morts dont 4 au mois d'avril 1918, avec 5 morts dont 2 en août



Monument aux morts érigé d'abord place du centre, puis déplacé à côté de l'église il y a une cinquantaine d'année, lors de la rénovation du bourg.

> MICHEL LE METEYER

Décédé à 31 ans. Matricule 2254, marsouin au 101e Régiment d'Infanterie.

Né le 21 mars 1883 à saint Allouestre, cultivateur, fils d'Augustin et Yvonne Le Gal, domiciliés à Buléon.

Mort de maladie suite à ses blessures, le 7 novembre 1914 à Villeneuve sur Lot (47 Lot et Garonne).

> THÉOPHILE BRIAND

Décédé à 31 ans. Matricule 2295, marsouin au 2ème Régiment d'Infanterie Coloniale

Né le 31 août 1883 à Pleugriffet, cultivateur, fils de Vincent et Marie Julienne Chevillard, domicilié à Buléon.

Mort de maladie le 29 novembre 1914 à Saint Menehould (51 La Marne)

> EUGÈNE DREANO

Décédé à 26 ans. Matricule 1321, marsouin au 44e Régiment d'Infanterie Coloniale

Né le 18 avril 1887 à Kerrobo à Buléon, cultivateur, fils de Joachim et Mathurine Le May.

Mort le 8 février 1915 suite de maladie à l'hôpital de Contagieux

à Bar-Le Duc (55 La Meuse)

> PIERRE LORIER

Décédé à 44 ans. Matricule 1046, soldat au 85e Régiment Général d'Infanterie

Né le 4 juillet 1871 à Kerguigno à Buléon, tisserand, fils de Joseph et Louise Le Serre. Marié le 15 juin 1894 avec Jeanne Guédo

Mort à l'hôpital de Sainte Anne d'Auray le 10 avril 1915 (56 Morbihan)

> CHARLES LE GAL

Décédé à 24 ans. Matricule 1244, canonnier au 4^e Régiment d'Artillerie Lourde

Né le 29 àoût 1891 à Kermabalan à Buléon, cultivateur, fils de Jean et Joséphine Cobigo.

Tué à l'ennemi le 5 mai 1915 à la tranchée de Calonne, route forestière reliant Hattonchâtem à Verdun (55 La Meuse). Médaille Militaire posthume et Croix de Guerre avec étoile de bronze-Citation le 15/05/1921

> PIERRE EMERAUD

Décédé à 28 ans. Matricule 1392, 162e Régiment d'Infanterie de Vannes

Né le 4 octobre 1887 à Cruguel, cultivateur, fils de Pierre et Anne Marie Coquentif. Marié le 3 juin 1914 à Buléon avec Marie Sainte Bellon de Kerguigno

Tué à l'ennemi le 14 juin 1915 à Tracy Le Mont (60 L'Oise)

> STANISLAS LE GUENNEC

Décédé à 22 ans. Matricule 2138, soldat au 77e Régiment d'Infanterie

Né le 18 novembre 1893 à Maigris, garçon d'hotel, fils de Pierre et Vincente Guillo aubergiste à Maigris. Tué à l'ennemi le 16 juin 1915 entre Souchez et Neuville Saint Vaast (62 Pas de Calais). Médaille Militaire posthume et Croix de Guerre avec étoile de bronze- Citation

> JEAN LE CAM

Décédé à 22 ans. Matricule 2126, sapeur au 9e Régiment du Génie Né le 22 janvier 1893 au Corrois, cultivateur, fils de Jean Marie et Onésime Macé.

Tué à l'ennemi le 30 juin 1915 au combat de Bagatelle à Vienne le Château (51 La Marne)

> JEAN OLIVO

Décédé à 33 ans. Matruicule 1474, sergent au 76e Régiment d'Infanterie

Né le 25 mai 1882 à Kernizan, cultivateur, fils de Jean Marie et leanne Bellon

Décédé suite de blessures de guerre le 14 juillet 1915 aux Islettes. Précédemment inhumé au cimetière attenant au communal des Islettes et a été transféré le 26 janvier 1924 au cimetière Islettes arrondissement de Verdun tombe no 1907 (55 La Meuse)

> HENRI LE GUENNEC

Décédé à 25ans. Matricule 1254, Adjudant au 62e Régiment d'Infanterie

Né le 8 mars 1891 à Bignan, tailleur d'habits, fils de Cyr et Marie Caroline Valy.

Tué à l'ennemi le 18 avril 1916 à la côte du Poivre de Verdun (55 La Meuse)

> GEORGES POCARD

Décédé à 35 ans. Matricule 2253, marsouin au 2e Régiment d'Infanterie Coloniale

Né le 31 décembre 1880 à Kerdel, cultivateur, fils de Vincent et Thérese Lécuyer

Mort entre le 14 et le 28 octobre 1915 lors d'une ruée à l'ennemi. Décès fixé au 15 octobre 1915 par jugement déclaratif de décès de juillet 1917 par le tribunal civil de Ploërmel



> JULIEN CADIO

Décédé à 26 ans. Matricule 450. sapeur au 6e Régiment du Génie Né le 23 janvier 1889 au bourg, cordonnier, fils de Jean et Francoise Amiot

Tué à l'ennemi le 30 octobre 1915 à la borne 16, ravin de Marson route de Massiges à Mesnil Les Hurbus (51 la Marne)

> LOUIS CHARLO

Décédé à 38 ans. Matricule 2294. canonnier au 26e Régiment d'Infanterie

Né le 19 janvier 1878, cultivateur, fils de Joachim et Jeanne Le Gentil Mort de maladie consécutive à une blessure de guerre le 10 mars 1916 à l'Hôpital Dieu de Lyon

> FRANÇOIS JEGOREL

Décédé à 41 ans. Matricule 835, soldat au 85e Régiment Territorial d'Infanterie

Né le 19 mars 1875 au bourg, cultivateur, fils de Joachim et Jeanne Gicquel. Marié le 5 juin 1912 à Buléon avec Angélique Cadio du bourg

Mort de tuberculose le 23 mars 1916 au camp de prisonniers dit {Haus-Spital} de Munster en Allemagne

> ALEXANDRE JOUCHET

Décédé à 29 ans. Matricule 1355, soldat au 147e Régiment d'Infanterie

Né le 22 août 1886 au Resto, cultivateur, fils de Désiré et Marie-luliènne Cobigo.

Tué à l'ennemi le 21 avril 1916 dans la région de Verdun (55 La Meuse)

> LOUIS NOUVEL

Décédé à 35 ans. Matricule 1466, 62e Régiment d'Infanterie

Né le 22 septembre 1882 à Guéhenno, domestique, fils de Julien et Jeanne Duval. Marié le 10 novembre 1905 avec Marie- Sainte Le Cerf.

Mort en captivité le 21 avril 1916 au camp de Lazaret-de-Gehnessheim en Allemagne (ex-Prusse)

> PIERRE LE GUENNEC

Décédé à 27 ans. Matricule 1466. soldat au 62e Régiment d'Infante-

Né le 5 décembre 1889 à Saint Anne, cultivateur, fils de Louis et Mathurine Charlot

Tué à l'ennemi entre le 26 et le 30 juin 1916 à Fleury sous Douamont. Ce village détruit en 1916 pendant la bataille de Verdun fait partie des 24 villages Français jamais reconstruit et déclaré « Village mort pour la France », cette commune aujourd'hui est devenue un lieu de souvenir inhabité.

> JOSEPH GOUGAUD

Décédé à 20 ans. Matricule 1483, soldat au11e Régiment d'Infante-

Né le 24 février 1896 à Guégon, cultivateur, de père inconnu et Marie Louise Gougaud.

Disparu aux alentours du 24 octobre 1916 aux Carrières d'Autremont (55 Meuse). Décès fixé au 24 octobre 1919 par jugement déclaratif de décès rendu le 13/07/1921 par le tribunal de Ploërmel

> JULIEN LE CAM

Décédé à 34 ans. Matricule 1564, soldat au 116e Régiment d'Infan-

Né le 11 septembre 1882 à Buléon, cultivateur, fils d'Yves et Françoise Bougie. Marié le 16 novembre 1913 à Buléon avec Jeanne Moisan de Réguiny.

Mort suite de blessures de guerre le 3 novembre 1916 à l'ambulance à Dugny-sur-Meuse (55 La Meuse)

> HENRI LE CAM

Décédé à 37 ans. Matricule 1876, marsouin au 2e Régiment D'Infanterie Coloniale de Brest

Né le 5 mars 1880 au Corrois, culti-

vateur, fils de lean Marie et Marie Anne Lécuver.

Disparu le 15 avril 1917 à Paissy. Décès fixé au 16 avril 1917 par jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal de Ploërmel le 23/10/1920.

> DÉSIRÉ LE LABOURIER

Décédé à 33ans. Matricule 1838, soldat au 316e Régiment d'Infan-

Né le 2 mars 1885 au Mont à Guéhenno, cultivateur, fils de Mathurin et Marie Anne Le Corff. Résident à Buléon.

Tué à l'ennemi le 6 juin 1918 au combat à Veuilly Bussiares (02 Aisnes)

> CHARLES DREANO

Décédé à 24 ans. Matricule 1501, marsouin au 234e Régiment d'In-

Né le 17 janvier 1894 à Kerobo, cultivateur, fils de Joachim et Mathurine Lemay.

Mort de ses blessures le 31 juillet 1918 à l'ambulance de Betz (60 Oise)

> DOMINIOUE DUVAL

Décédé à 36 ans. Matricule 1579, soldat au 404e Régiment d'Infan-

Né le 12 août 1882 au Lamboeuf, cultivateur, fils de Mathurin et Marie Pérrine Le Gal.

Tué à l'ennemi le 19 août 1918 à Lassigny (02 Aisne)

> GEORGES COBIGO

Décédé à 20 ans. Matricule 2483, soldat au 173e Régiment d'Infan-

Né le 6 décembre 1897 à Sainte Anne, cultivateur, fils de Pierre et leanne Ribouchon

Tué à l'ennemi le 26 août 1918 à Arvilliers (80 La Somme)

> JULIEN GRIGNON

Décédé à 24 ans. Matricule 1203, marsouin au 2e Régiment d'Infanterie Coloniale

Né le 12 avril 1891 à Sainte Anne, fils de Louis et Julienne Gravier Disparu le 13 août 1915 à la Fontaine de Houvette, Vienne-le -Château. Décès fixé au 12 août 1915 par jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal de Ploërmel le 24/05/1921. (51 La Marne)

> JULIEN MAUGUIN

1920

Décédé à 31 ans. Matricule 2253, Caporal au 41e Régiment d'Infanterie Coloniale

Né le 16 septembre 1880 à Sainte Anne, fils de Joseph et Perrine

Blessé à Souchez (62 Pas de Calais) le 1er octobre 1915, décédé suite de ses blessures à Quimper le 5 novembre 1915 à l'hôpital mixte. (29 Finistère)

> RAYMOND VALY

Décédé à 39 ans. Matricule 1928, marsouin au 2e Régiment d'Infanterie Coloniale de Brest Né le 16 septembre 1880 à Sainte Anne, fils de Mathurin et Anne Marie Kerdal

Mort le 8 janvier 1915 suite de fièvre typhoïde, contractée au front, à l'hôpital Valmy de Sainte Nenehould (51 La Marne)

> EUGÈNE ROBIC

Décédé à 38 ans. Soldat au 70e Régiment d'Infanterie

Né le 21 mars 1880 au Rez, cultivateur, fils d'Yves et Marie Louise Olivo

Tué à l'ennemi le 30 mai 1918 à Bieuxy (02 Aisne)

nay le Guérin (27 l'Eure)

> HYACINTHE MARIVIN

Décédé à 22 ans. Matricule 2405, 412e Régiment d'Infanterie

Né le 17 novembre 1898 à Sainte Anne, fils d'Alexis et Philomène Guillaume. Fait prisonnier le 27 mai 1918 au chemin de Dames (Aisne), rapatrié le 12 janvier 1919. Il est désigné pour partir rejoindre l'Armé du Levant en Syrie-Cilicie. Tué lors de l'investissement de la ville de Marach en Cilice, lors de la guerre d'Independence Turque, le 21 janvier 1920 dans une plaine au Sud Est de la Turquie

(Etant tué en Cilicie en 1920, cela signifie qu'il participait à la campagne Syrie-Cilicie, qu'il ne fait pas parti officiellement de la liste des Morts pour la France 14-18, mais cela n'enlève rien à son statut de MPLF. Il le mérite quand même d'autant qu'il à combattu l'ennemi comme ses collègues d'infortune)

JEUNES NATIFS DE BU-LÉON MAIS AYANT QUIT-**TÉ LA COMMUNE:**

> FRANÇOIS MARTIN

disparu à 26 ans entre le 28 août et le 1er septembre 1914 à Attigny (08 Ardennes). Né en 1888 à la Ferrière. Il était plâtrier à Vannes. Inscrit sur le monument de vannes.

> MANUEL COBIGO

disparu à 28 ans le 13 juillet 1915 à Bolante (55 La Meuse). Né à Sainte Anne en 1887. Il était domestique, marié et est inscrit sur le monument de Gourn-

> JOACHIM GARAUD

tué à l'ennemi le 26 septembre 1915 à l'âge de 32 ans dans la forêt d'Argonne (55 Argonne). Il était Caporal, a été décoré de la Croix de Guerre avec étoile et Médaillé Militaire. Né au Rez en 1882, marié en 1912 à Nantes. Il était cantonnier à Coudray en Plessé et est inscrit sur ce monument.

> ONÉSIME KERLEAU

tué à l'ennemi le 22 juillet 1916 à l'âge de 37 ans dans la forêt de Soyécourt (80Somme). Né à Kerrordo en 1879, marié à la Croix Hélléan en 1903. Il est inscrit sur le monument aux morts de Lanoué.

> JOSEPH DUVAL

Mort de maladie le 17 novembre 1918 à l'âge de 40 ans à Uskub en Serbie. Né au Lamboeuf. A la différence du front de l'Ouest, le 11 novembre 1918 n'est pas synonyme de la fin de la guerre sur le front d'Orient. Joseph Duval avait été affecté au 15e Escadron du train des Equipages qui se battait sur le front de la Macédoine Serbe. Marié à Anastasie Nouvel, il habitait le 18e arrondissement à Paris.

Malheureusement, son nom ne figure pas sur le monument aux Morts de la Mairie de cet arrondissement dans la mesure où les noms et prénoms des défunts n'y sont pas mentionnés, il n'est donc vraisemblablement inscrit sur aucun monument.

Bulletin d'Informations Municipales Bulletin d'Informations Municipales





Carte postale envoyée par un Buléonais (croix sur la carte), le 4 octobre 1916 de Villiers-en-lieu (Haute Marne), à son frère blessé. Cette carte fût la dernière, il mourût le mois suivant.



Cher frère

Je t'écris deux mots pour te dire que je suis en bonne santé. Je désire que ma carte te trouve de même, que ta blessure va mieux. J'ai entendu parler que l'on part pour Verdun un de ses jours pour attaquer enfin. On verra si c'est là qu'il faut que je reste, pas de bile pour ça.

Léontine m'a écrit aujourd'hui, les trois, sont en bonne santé. On n'a même pas le temps d'écrire, tous les jours on fait des exercices dans les plaines. Bonne santé cher frère, ton frère Jules qui pense à toi, espérant se revoir un jour au pays, c'est à la volonté du bon dieu, à force d'aller à la fontaine, la cruche se casse et je pense que tu vas t'en tirer avec une blessure pas trop grave.

Julien Le Cam

Dans le cas des disparus de la Grande Guerre, on trouve fréquemment la mention «Date du décès fixé par jugement déclaratif rendus par le tribunal de Ploërmel...», Pourquoi?.

Le nombre des soldats disparus au cours de la Guerre 14/18 est considérable. Souvent se sont des morts pendant une bataille, sans identité, pulvérisés ou ensevelis sans témoin au cours des combats, dont la mort n'avait pu être vraiment attestée. Leur sort a profondément impacté de nombreuses familles s'ouvrait alors pour les proches une douloureuse période d'incertitude sur le sort de leur défunt : Etait-il réellement mort, avait-il été fait prisonnier ? Compliqué, lorsque la situation se prolongeait, par l'impossibilité de procéder à la liquidation d'une pension et au règlement de la succession du défunt présumé jusqu'au jugement déclaratif de décès, permettant seul d'officialiser la mort et de consommer symboliquement le deuil.

Dans le cas de ses disparus de la Grande Guerre, les familles devaient attendre deux ans avant de saisir le tribunal de la circonscription afin qu'il prononce un jugement déclaratif de décès, ses jugements permettaient aux familles de liquider la succession du défunt... et pour les veuves de se remarier.

Certaines familles virent tous leurs garçons partir à la guerre, comme la famille LE CAM de Sainte Anne où les quatre gars sont mobilisés, un seul ne revint pas. D'autres furent particulièrement éprouvées en perdant plusieurs enfants à la guerre. Ainsi la famille COBIGO de Sainte Anne qui en perdit deux, un en 1915 et un en 1918, la famille DUVAL du Lamboeuf qui en perdit deux également en 1918 à trois mois d'intervalle, un en août et l'autre en novembre, imaginez le chagrin de ces familles!

Nos enfants de la commune morts lors de cette Grande Guerre, font partie des 125 000 poilus Bretons Morts pour la France.

Léa

Cette année, Léa nous a quitté en toute discrétion, sans bruit. Partie retrouver son mari et son frère.

Cette figure incontournable de notre village, a su faire sa place dans notre communauté tout au long de sa vie, encrée et fidèle à son village de Sainte-Anne.

Son fort caractère, son altruisme, et sa joie de vivre faisaient sa personnalité, nous nous rappellerons de sa grande dévotion à Sainte-Anne, la patronne de notre village. Il n'y a pas eu une année, sans que notre Léa n'oublie pas de fleurir

sa statue. Léa contribuait également au fleurissement de notre chapelle lors des différents pardons.

Personne ne pouvait être indifférent à cette personne, nous étions tous admiratifs par son chemin de vie.. Courageuse, volontaire, elle a su affronter les coups durs de la vie sans jamais se plaindre.. Sa force de caractère, lui a permis après le décès de son époux de ne pas perdre pied, d'accompagner leur fille sur les rails de la vie.

Sa force, elle l'a puisée dans le réconfort de sa foi chrétienne, chaque fin de semaine était rythmée par la messe dominicale et un petit passage pour une visite à son époux et frère au cimetière qu'elle ne manquait pas de fleurir avec ses propres productions de fleurs de son jardin. D'une grande ouverture d'esprit, elle ne portait aucun jugement sur son prochain, pour elle, les rencontres, les différences lui apportaient un enrichissement personnel.

C'est pour cela qu'elle ne manquait jamais de s'arrêter chez les uns chez les autres pour prendre des nouvelles, passer un petit moment de partage autour d'un café.. Elle aimait ses petits instants simples du quotidien..

Sa porte était toujours ouverte, il y avait l'odeur du bon café convivial, qu'elle aimait tant partager.. Nous passions des heures à l'écouter autour d'anecdotes croustillantes, de ses souve-



nirs d'enfance, de sa vie de jeune veuve, de son combat à donner le meilleur à sa fille chérie Anne.

Sa vie était réglée comme du papier à musique, levée tôt, activité régulière dans son jardin elle aimait tant y cultiver les légumes et fleurs, sa grande passion, ses matinées s'écoulaient doucement interrompues de temps en temps par la visite de voisins et amis, ses après-midi étaient riches de rencontres au club «d'activités loisirs», ou elle aimait jouer aux cartes, elle participait régulièrement aussi, aux autres activités : «mémoire, sportive, manuelle.. etc».

Les journées étaient trop courtes pour cette boulimique de la vie.. Elle ne pouvait terminer celle-ci sans un passage obligé chez ses amis.. Pour le dernier verre de l'amitié, avant de rentrer dans son logis.

le fus la dernière personne, à avoir passé un moment avec elle, j'étais présent chez elle la veille de sa disparition.. Nous avons longuement échangé comme à notre habitude et cette foisci notre sujet tourné sur les futurs préparatifs des fêtes de fin d'année.. Elle était curieuse de savoir comment j'allais décorer ma maison, quel dîner j'allais cuisiner pour noël, elle me racontait son impatience de revoir ses petits-enfants, ses yeux brillaient et pétillaient dans l'attente de ces retrouvailles en famille.

Malheureusement, la vie en a décidé autrement... Je ne pensais pas qu'en la quittant ce soir-là, un vent de tristesse allait s'abattre sur notre village le lendemain.

Nous n'oublierons jamais cette petite bonne femme «Léa»... Celle qui a partagé nos vies... Oui, nous ne la croiserons plus... Mais à jamais son esprit et son sourire resteront gravés dans nos cœurs et nos mémoires..

Bon voyage, Léa... Que votre âme repose en paix.. Continuez par votre bienveillance à poser un regard protecteur sur nous.

Gilles et Nicolas Chamaillard-Martin

Bulletin d'Informations Municipales 42 43 Bulletin d'Informations Municipales





RPI des écoles Saint Joseph - Notre Dame

> LES CLASSES ET L'ÉQUIPE

Cette année, nous accueillons Tiphaine Granvalet en PS-MS à Buléon. Elle vient de l'école de Crédin. Elle remplace Anaïs Luraine qui est allée rejoindre l'équipe de l'école du Château à Pontivy. Mélanie Dherbecourt arrive également à Buléon pour s'occuper des CM1-CM2 les mardis pendant la décharge de direction.

Pas de changement concernant le reste de l'équipe : Marie-Thérèse Jéhanneuf est ASEM avec les 24 PS-MS à Buléon, Virginie Jeudy enseigne aux 18 GS-CP et Séverine Le Dévic aux 22 CE1-CE2 à Lantillac puis, Isabelle Gragnic avec les 15 élèves de CM1-CM2 et la direction du RPI.



Virginie Jeudy, Tiphaine Granvalet, Marie-Thérèse Jéhanneuf, Isabelle Gragnic, Mélanie Dherbecourt, Séverine Le Dévic.

> SORTIES SCOLAIRES

- Jeux collectifs avec les élèves du réseau de St Jean Brévelay pour les enfants de la GS au CM2



-Visite de la ferme pédagogique de Bignan le 23 avril 2018

Tout le RPI s'est retrouvé chez M^{me} Jounot pour visiter et découvrir les activités agricoles, les animaux, et les lieux. Une journée qui a enchanté les élèves et qui a permis de voir « en vrai » tout ce qui avait été travaillé en classe avec les enseignantes. Tout cela en lien avec la venue du Comice agricole sur la commune de Buléon au mois de juin.





-Aquarium de St Malo pour les élèves de la GS au CE2

Les élèves se sont rendus pour une journée à la découverte du grand aquarium de St Malo, pour leur plus grand plaisir.

-Sortie cinéma à Locmi**né** - juin 2017

Toutes les classes de l'école ont bénéficié d'une séance de cinéma cette année. Les plus grands



avec le conte détourné «Le Grand Méchant Renard et autres contes » et les plus jeunes, pour voir « Monsieur Bout de Bois » et autres histoires enchantées.

-Comice agricole – concours de dessin et exposition des travaux des élèves sur les travaux des champs, 9 juin 2017

-La balade du père Nicolas pour les PS-MS

Les petits ont profité d'une belle journée pour découvrir les jeux à l'ancienne présent sur le site. Tout le monde a pu s'amuser avant de prendre le pique-nique tant attendu.

-Voyage pédagogique contes et légendes à St Pol de Léon pour les CM1-CM2, du 25 au 29 juin. Au programme, randonnées contées en bord de mer, repas au château de Kersaliou, visite de l'île de Batz, land-art, création et réalisation d'un spectacle, jeux sur la plage,



-Les Virades : comme chaque année, le 29 septembre, les enfants, de la GS au CM2, se sont rendus à la marche organisée par l'association Vaincre la mucoviscidose pour partager symboliquement leur souffle avec les malades. Ils ont fait une grande marche de plus de 6 km et ont fait voler les cerf-volants confectionnés en classe. Ensuite, ils ont partagé un pique-nique avant de retourner sur les bancs de l'école.





-Cross du réseau au château de Kerguéhennec

Des GS aux CM2, les élèves se sont rendus à Bignan pour partager un moment de sport avec les autres écoles du réseau de St Jean Brévelay.

-Spectacle vivant « Un petit Poucet » à la salle Quef de Bignan pour les CE-CM. Une belle interprétation du conte traditionnel permettant aux enfants de faire fonctionner leur imagination.

-Sortie « jardin » au lycée horticole du Sullio :

activités cuisine autour de la pomme, bouturage de fruitiers, confection de compositions florales, visite des serres, explications de la transformation de la fleur au fruit, tout le monde a pu profiter de cette magnifique matinée ponctuée par un pique-nique dans les serres. Toutes ces activités et animations étaient encadrées par les lycéens. Les élèves ont pris du plaisir à mettre les mains dans la terre et à se faire arroser par les divers systèmes d'arrosage utilisés dans les serres.



> INTERVENTIONS EN CLASSE

-Le cycle de l'eau pour les CE de Lantillac

-M. Dréano de Buléon est intervenu auprès des élèves de CM1-CM2 pour leur parler de la première guerre mondiale en commémoration







du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

-Ateliers cuisine : à la découverte de la gastronomie européenne avec la confection du jablecznik à Buléon, succulent gâteau polonais. Une fois cuit, les classes se sont à nouveau réunies pour la dégustation! Et, en ce début d'année les classes se sont retrouvées pour cuisiner des produits de saison lors de la semaine du goût.



-Pique-nique « 0 déchet » le 1er juin : au total 110g de déchets pour tous les élèves du RPI. Belle participation des familles à ce défi, Bravo!



- -Nettoyons la nature à Lantillac :Les élèves ont enfilé leurs gants et leur gilet pour aller à la recherche des déchets polluants leur commune. Accompagnés de leurs enseignantes, ils étaient fiers d'avoir participé au nettoyage.
- -Kermesse à Lantillac : une partie des élèves ont rejoint les maitresses pour danser au milieu du terrain de football.
- -Bénédiction des cartables à la rentrée

A Buléon et à Lantillac, les prêtres des paroisses

de Josselin et de Saint Jean Brévelay sont venus dans les écoles marquer le début de l'année en bénissant les élèves et en leur souhaitant une bonne année scolaire.

-Cérémonie du 11 novembre : quelques élèves ont chanté « Le soldat » de Florent Pagny et lu une lettre de poilu devant le monument au mort.



-L'arbre de Noël, s'est deroulé à Buléon le 21 décembre, sur le thème du jardin. Les élèves ont préparé un spectacle en classe avec leur enseignante et les intervenants en musique Dorian Felden et Céline Torti.



> LE PROJET DE L'ANNÉE 2018-2019

Tout au long de l'année scolaire les élèves du RPI travailleront sur le thème du jardin et du renouvellement durable. Pour cela, des carrés potagers seront bientôt installés à Buléon et le jardin de Lantillac. L'association des jeunes agriculteurs viendra expliquer le cycle de la plante aux CM1-CM2 et différents professionnels du jardin interviendront également dans les autres classes.



L'OGEC

L'organisme de gestion de l'école catholique comme son nom l'indique assure la gestion de l'établissement. L'OGEC gère les locaux et son entretien et est employeur du personnel non enseignant de l'école. Les membres sont tous bénévoles. Notre association compte 8 membres dont deux nouvelles recrues : Mr BRARD Jérôme et Mr RIBOUCHON Benoît.

> VOICI OUELOUES EXEMPLES DE MISSIONS **RÉALISÉES CETTE ANNÉE:**

- achats de matériels pédagogiques pour les classes de PS/MS et CM1/CM2.
- travaux de peinture dans le bureau de direction. L'OGEC a également participé en collaboration avec d'autres associations à la mise en place et au service du repas du midi au comice agricole qui s'est déroulé à Buléon le 9 juin 2018. Cette journée était aussi l'occasion de présenter les différents travaux de dessins que les enfants avaient réalisés.

En ce qui concerne les manifestations à venir cette année, rien n'est encore défini.

Aurélie LORAND : co-présidente Pascal LE GUENNEC : co-président Maxime GICQUEL: vice-président Annaïg TANGUY: trésorière Emilie DREANO: trésorière adjointe Laurence NOZAHIC : secrétaire **lérôme BRARD** : membre Benoît RIBOUCHON: membre

> L'OGEC vous souhaite une bonne et heureuse année 2019

L'APEL

Présidente : **GICOUEL Elodie** Vice président : NICOLO Stéphane Trésorière : **IICQUEL** Rachel Vice trésorier :



Vice secrétaire : MICHELET Véronique

Membres: PLESSIS Laura LE GALLO Stéphanie **GUILLEMOT Stéphanie CLIQUOT Emilie**

> DATES A RETENIR:

- Carnaval et plats à emporter : samedi 2 mars 2019 à Buléon
- Kermesse des écoles : 29 juin 2019 à Lantillac
- Arbre de Noël: 20 décembre 2019 à Buléon.

Une vente de chocolats sera organisée pour Pâques, ainsi qu'une vente de sapins pour Noël. Une autre vente sera probablement faite en court d'année scolaire mais elle n'a pas encore été définie.

> Bonne et heureuse année à tous Les membres de l'Apel

L'AEP

L'année 2018 n'a pas engendrée de gros travaux pour l'AEP. Le seul point noir reste le système d'évacuation des eaux de pluie dans la cour de l'école. Malgré l'intervention de parents et d'un artisan, ce problème n'est toujours pas résolu. Nous avons recontacté des entreprises pour que la réfection du système d'évacuation des eaux de pluie du préau soit effectuée au plus vite.

Nous espérons que ces travaux seront réalisés pour la rentrée 2019.

Durant cette année l'AEP a apporté son concours au Comice Agricole du Buléon au mois de juin.

Président : Jean-Jacques RAT-

Vice-président : Gildas FAU-CHEUX

Trésorière : Claire MOLLY-

MASSARD

Trésorière adjointe : Hélène DREANO

Membres: Claudine PICAUD, Isabelle LANTRIN

L'AEP vous souhaite pour 2019 tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et propérité.

Bulletin d'Informations Municipales 46 47 Bulletin d'Informations Municipales





Club de l'amitié de Buleon

Le club de l'amitié vous présente leurs meilleurs vœux pour 2019, vous pouvez nous rejoindre et partager la journée en notre compagnie le deuxième mercredi de chaque mois, nous serions heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter Tél: 02 97 75 47 10.



L'ABL

La saison 2018 2019 est déjà bien entamée, le club est très heureux de toujours pouvoir compter sur son entraîneur LECUYER David en qui le club a une énorme confiance. Le bureau et moi même sommes bien conscients du grand investissement et travail qu'il fournit pour notre club, nous comptons sur lui pour continuer à apporter toute son expérience et ses valeurs clubs pour que cette saison soit réussie. Malgré la descente de l'équipe A la saison dernière, nous avons gardé notre envie d'être tous ensemble, de nous battre les uns pour les autres pour atteindre nos objectifs: la montée pour l'équipe A et obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'équipe B en D4. Ce début de saison nous montre par nos résultats que nous sommes capables d'y parvenir, notre recrutement à été orienté sur la jeunesse pour préparer l'avenir du club, maintenant il faut garder cette motivation, cette envie de la victoire. Depuis deux saison nous faisons partie du groupement des jeunes du pays de Josselin ,ce qui permet à nos jeunes joueurs âgés de 11 à 17ans de continuer à jouer sous une licence ABL.

L'Avenir Buleon Lantillac compte une cinquantaine de licences (seniors, jeunes, dirigeants)

Le bureau du club tient à remercier les dirigeants , les bénévoles et les jeunes pour leur implication. Nous voulons aussi féliciter et remercier les sponsors, les municipalités et nos supporters pour leur soutien.

Bonne saison à tous.

> DATE À RETENIR POUR 2019

avril :concours de paletsmai : assemblée générale10 juin : tournoi seniors

- 15 juin : challenge Henri Le Breton- 3 et 4 août : 22ème inter quartier

- 10 novembre : moules-frites



Les Amis de la Chapelle Sainte-Anne

Le pardon de la Saint Cornély est désormais le deuxième dimanche de Septembre.

Comme chaque année, plusieurs réunions se sont tenues pour préparer et organiser cette fête traditionnelle. Une assemblée générale ,au mois de novembre , permet de présenter les résultats financiers, lesquels pour 2018 sont positifs. Cette légère progression est liée à un nombre plus important de convives, ce qui est encourageant pour les responsables

C'est aussi l'occasion pour le président de remercier les bénévoles, pour la mise en place des chapiteaux, des tables, des bancs, assurant de bonnes conditions d'accueil des Pèlerins. La préparation des légumes, la cuisine, la vaisselle, mobilise, comme d'habitude, les mêmes équipes fidèles avec quelques nouvelles recrues. Il serait cependant souhaitable que les nouvelles générations s'intéressent aussi à maintenir une animation qui

A.C.C.A CHASSE

L'assemblée générale de l'A.C.C.A s'est déroulée le dimanche 25 juin 2018, le bureau reste

le même que l'an passé. Le repas annuel du 10 mars 2018 a rassemblé 180 convives à la salle polyvalente, une assemblée importante entre propriétaires, locataires de terrains et chasseurs, une bonne ambiance, merci à tous pour avoir répondu présents à notre invitation.

Le président Jean-François LANTRIN et les chasseurs remercient Monsieur Le Maire et les conseillers municipaux ainsi que les amis de la



participe à la joie de vivre ensemble en y ajoutant un geste pour conserver et maintenir en bon état notre petit patrimoine que constate notre unique et belle Chapelle de Sainte Anne.

Très heureux aussi de saluer la franche collaboration installée désormais dans la continuité par l'association chasse et pêche qui élargit le public par la soirée saucisses -frites – tripes, très appréciée des participants.

Les amis de la Chapelle vous donnent rendez-vous le dimanche 8 septembre 2019, ils vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.



chapelle Ste Anne. Il remercie également les bénévoles qui ont participé activement au repas du soir de la Saint-Cornély.

En 2017, il a été capturé 27 pies, 20 corbeaux, 80 ragondins et 14 renards.

Le prochain repas de l'A.C.C.A sera organisé le samedi 9 mars 2019 à 19 h à la salle polyvalente.

> BUREAU:

- Président : Jean-François LANTRIN

- Vice-président : René CASTEL

- Secrétaire : René PISIGO

- Trésorier : Marcel DANET

- Membres : Jean-Claude LANTRIN, Hervé LE GAL, Pascal LE BRETON, Yannick LE BRETON, Didier LE NIVET

- Gardes-chasse particuliers : Théophile LE BRE-TON, Hubert LE BRETON

- Piégeurs agrées : Jean-François LANTRIN, Théophile LE BRETON , René CASTEL, René PISIGO, Jean-Marc LE GUENNEC, Hervé LE FRANC.

> DATES À RETENIR POUR 2019 :

- ouverture de la pêche à la Ville Hello : dimanche 3 mars



ASSOCIATIONS CANTONALES



- repas de chasse : samedi 9 mars
- Concours de pêche : les dimanches 28 avril et 26 mai
- Assemblée Générale : juin
- lâcher de truites : date non déterminée
- repas du Soir de la Saint-Cornély : 8 septembre L'A.C.C.A souhaite une bonne et heureuse année 2019 à la population de Buléon.

A.C.C.A « PECHE »

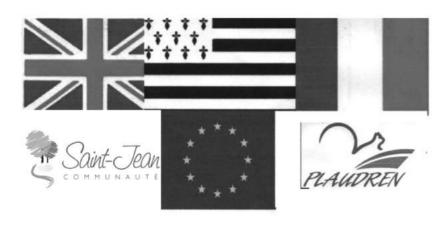
Depuis 2009, I 'A.C.C.A. s'est vue confier par la municipalité, la gérance et l'entretien de l'étang de La Ville Hello, un magnifique lieu au sud de la commune de Buléon. L 'association communale de chasse a organisé deux concours de pêche les dimanche 29 avril et 27 mai, un lâcher de truites de 60 kgs, 70 cartes de pêcheurs ont été remises pour la saison de pêche. Dans ce plan d'eau, rappelle le président, on y pêche la truite, la carpe et même le brochet. Les jeunes générations sont toujours présentes, la carte



reste gratuite pour les moins de 12 ans résidant à Buléon, la plupart d'entre eux continuent ce loisir toute leur vie. Les fidèles pêcheurs, ambitieux, arrivent à 5 h 30 sur le site. Ce moment de détente, convivial est apprécié de tous.

ASSOCIATIONS CANTONALES

La Claie Sans Frontieres



Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (excanton) et la commune de Plaudren

Le comité compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €. En mai dernier un groupe de 60 participants dont 15 jeunes a fait le voyage à Botley.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter : Luc Laudrin, président : 02.97.45.96.46

Michel Trébossen, secrétaire: 02.97.44.43.98

ADMR de Plumelec : un service de proximité



L'association locale ADMR de Plumelec est gérée par un groupe de bénévoles. Ils sont à l'écoute de la population pour identifier ses besoins

L'action de l'association contribue :

Au bien-être à domicile pour tous

Au développement ou au maintien de l'autonomie des personnes aidées

A la création d'emplois de proximité

A l'animation locale

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec , Billio , Bignan , Buléon , Guehenno , Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

Ses locaux se situent rue du Capitaine Marienne à Plumelec , au sous-sol de la résidence autonomie , La Peupleraie.

L'association ADMR de Plumelec propose des services spécifiques :

> LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées .Les intervenant(e)s , au nombre de 14 , vous secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont

aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.

> LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personne malades et/ou dépendantes . Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan , Billio , Buléon ,Guehenno , Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay..

Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose:

- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé

-La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures , aides à domicile)

Il garantit:

- La qualité et la continuité des soins
- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité ; ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec , conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué :

Des assistantes en soins de gérontologie (aidessoignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute.

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages de la personne , d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.







Pour en bénéficier, les personnes doivent fournir une prescription médicale

Depuis juin 2018, le service est entré en expérimentation d'une psychologue en SSIAD : Elodie Le Nivet intervient désormais auprès de nos patients, de leurs aidants et des aides-soignants

A compter du 1er janvier 2019, le service adopte la télégestion qui permettra l'optimisation du suivi des patients.

> COMMENT NOUS JOINDRE:

- Pour le service de soins à domicile (SSIAD) et l'équipe mobile mémoire

Rue du Capitaine Marienne, 56420 Plumelec Tel: 02.97.42.30.05.

ssiadplumelec@admr56.com Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H

Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Les Virades 2018

Les virades du pays de Saint Jean se sont déroulées sur les communes de Guéhenno et de Bignan. Les bénévoles de Guéhenno ont d'abord préparé et animé le loto. Près de 400 participants ont répondu présents. Solange, Geneviève ont mobilisé leurs troupes pour réaliser un bon chiffre d'affaires. Sous la responsabilité d'Eliane, Nicole, Marie-Thérèse et Marie-Christine, le vendredi 28 septembre, au stade de Guéhenno, près de 700 scolaires se sont retrouvés pour une marche et un petit pique-nique.

Un rassemblement plein d'émotions, de solidarité, de sensibilisation, d'amitié et d'échanges et des prises de vue magnifiques avec les drones d'

Mercredi: de 8H30 à 12H30

Pour le service d'aide à domicile

Rue du Capitaine Marienne, 56420 Plumelec

Tel: 06.88.87.52.24. plumelec@admr56.com

Une permanence est assurée au local de l'ADMR:

Mardi de 9H à 12H et de 13H30 à

16H30

leudi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30

- Présidente de l'association :

Mme Gisèle Nédic: 02.56.63.53.24.

La commune de Buléon a sollicité une collaboration avec l'ADMR voisine de Réguiny (Radenac, Pleugriffet, Lantillac et Réguiny) pour le portage des repas sur son secteur.

Les membres du CCAS de Buléon, les intervenants bénévoles et salariés des ADMR de Réguiny et Plumelec ont pu juger la qualité des repas livrés à domicile.

Ce nouveau service a été mis en place début de l'été, pour l'instant deux personnes isolées en ont fait la demande.

Les dossiers sont constitués par la personne du service portage de repas à l'ADMR de Radenac/ Réguiny . Tél : 02 97 22 49 89

Alain Duchesne.

Le samedi 29 septembre, la commune de Bignan a vu un défilé interminable de motos pour le rassemblement du mucomotos organisé par Régis, Yannick, Pascal et tous leurs amis. Cet évènement est un moment fort de la virade.

Dans l'après-midi, l'intervention de Yann Jondot, maire de Langoelan a été très appréciée. Les activités ont été nombreuses, le molkky, les poneys, les baptêmes side-cars, les 4x4, le château gonflable, les jöellettes, le stand muco, le maquillage, la fabrique du pain, les crêpes, les galettes saucisses le café, la buvette, le foot des jeunes...

En soirée, plus de 400 personnes ont assisté au mucosic'hall . On a bien mangé, on a été très bien servis, merci aux deux chefs cuistots, Jean

Pinneterre et Richard Lucas . Merci au club de Molkky et à Liliane pour le service . Merci à Annick Guillemet responsable de toute cette organisation et à Yvon Hervo pour la préparation musicale.

Le comité organisateur remercie les deux municipalités pour leur accueil et leur investissement. Jean-Loïc Guyot, responsable des finances a récolté près de 23 000 € de bénéfices.

Merci aux 120 bénévoles , aux partenaires et aux associations qui ont participé à la réussite de cette journée.

Les communes de Saint-Allouestre et Buléon accueilleront les prochaines virades 2019.

> DATES À RETENIR **POUR 2019**

Samedi 14 septembre: loto organisé par Buléon

Vendredi 27 septembre, rassemblement scolaire sur le stade de Buléon

Samedi 28 septembre, virades sur le site de Saint-Allouestre.







ADSB St Jean Brévelay

En 2018, l'Association Pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) s'est réunie à 4 reprises pour préparer les 6 collectes sur le secteur, à Bignan, Plumelec et St Jean Brévelay. A noter que pour la première fois, une collecte a eu lieu à Guéhenno le 20/02. A cette occasion d'ailleurs, les services de la Poste ont « marqué des points » en distribuant les courriers que nous avions préparés après la date de la collecte!

À ce jour (02/11), sur les 5 collectes qui ont eu lieu. l'EFS espérait 320 donneurs et nous en avons accueilli 321 dont 19 premiers dons. Nous espérons que la dernière de l'année 2018, programmée le lundi 31 décembre à St Jean de 9 h à 12h saura répondre aux attentes de l'EFS et des malades.

L'Asso de Josselin a mis en place un service de covoiturage vers Vannes pour les donneurs de plasma – le don de plasma ne se faisant qu'en Maison du don – et nous lançons l'appel aux candidats de notre secteur qui souhaitent y participer. Ils sont invités à me contacter pour de plus amples précisions (jours, horaires).

Les dates des collectes 2019 sont les suivantes :

- Mardi 7 mai et mardi 1er octobre à Plumelec
- Mardi 27 août à Bignan
- Jeudi 7 mars, lundi 8 juillet et vendredi 27 décembre à St Jean.

À CHAQUE INSTANT QUELQU'UN QUELQUE PART A BESOIN DE SANG

SOYEZ LA POUR LES AUTRES. DONNEZ VOTRE SANG, PARTAGEZ LA VIE.

Le président : JJO RUBEAUX

Mail: jeanrubeaux arobas yahoo.fr







Association Dans Tous Les Sens

Une école en progression et encore des projets

> ECOLE DE MUSIQUE :

L'augmentation de nos effectifs se confirme d'année en année puisque le nombre d'adhérents s'établit aujourd'hui à cent-quarante. Les différents cours n'ont pas changé : éveil musical pour les enfants (3-5 ans et 5-7 ans), piano, guitare, batterie, violon, accordéon diatonique, saxophone, bombarde, formation musicale, chant choral...) et les adultes sont toujours aussi nombreux à découvrir la musique avec nous, même s'il s'agit d'une première expérience. N'oublions pas non plus les Arts Plastiques qui sont une des particularités de notre association. Nous accueillons cette année deux nouveaux professeurs Emmanuel Frogerais (guitare) et Claire Raquin (formation musicale, piano et groupe vocal).

L'allongement du temps de cours proposé l'an passé a été bénéfique, apportant un meilleur confort de déroulement aux cours, et le concert de fin d'année a montré de très grands progrès parmi les élèves (celui de cette année aura lieu le 11 ou le 25 mai à Bignan). Nouveauté aussi l'an passé : un grand pique-nique de fin d'année qui a rassemblé de nombreux adhérents et a donné lieu à une scène ouverte sympathique.

Un premier groupe de pratique collective a régulièrement travaillé et s'est déjà produit en concert lors de la fête des coquelicots à Camors. Ses répétitions ont repris et au moins un autre groupe est en cours de constitution. Pour faire

suite à ces initiatives, nous nous fixons l'objectif d'organiser deux soirées scènes ouvertes au premier semestre 2018, où nos élèves pourront s'essayer au jeu en public et où tous les musiciens débutants ou confirmés seront les bienvenus. Des ateliers d'une demi-journée pour permettre des rencontres entre musiciens sont aussi en projet.

> DANS TOUS LES SENS C'EST AUSSI :

- Interventions d'une musicienne diplômée dumiste au sein des écoles en partenariat avec CMC.
- La fête de la musique de Billio en collaboration avec le Comité des Fêtes
- L'animation de lotos.
- La location de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'un podium mobile et d'un groupe électrogène.

Contacts: 06.63.25.43.78 ou assodtls@laposte. net

Concernant le groupe de Chant Choral, il a fait une prestation remarquée à la fête de la musique de Billio. Claire Raquin a repris la direction de ce chœur avec succès et les séances se déroulent dans la bonne humeur, toujours sur un répertoire résolument moderne et éclectique. Il est toujours possible à tout moment de venir s'essayer et adhérer si le cœur vous en dit.

> FETE DE LA MUSIQUE : UNE RÉUSSITE, COMME D'HABITUDE.

Nous avons le plaisir d'avoir une nouvelle fois pu apporter notre contribution à la fête de la musique. La programmation n'est jamais facile, car il faut réussir à « balayer » le plus grand nombre de styles musicaux possibles. Et si les groupes de rock sont légions, il n'en est pas forcément de même pour les autres. Nous sommes fiers de pouvoir toujours trouver des artistes de qualité qui acceptent de venir jouer gratuitement. Nous sommes la dernière fête de ce type avec celle de Saint Allouestre!

Cette année encore, chaque scène a eu son public et le déplacement d'une buvette a permis que la scène « musiques variées » ait enfin des spectateurs. Dommage cependant que le Fest Noz ait connu un moindre succès que les autres années.... Dès la première réunion du comité des fêtes qui a suivi de nouvelles idées apparaissaient déjà pour améliorer encore le dispositif. Gageons que l'édition 2019 sera encore meilleure!



Cercle celtique Gallo-breton TAL-OUZ-TAL

Encore une saison très riche au sein de Tal-ouztal!

- -Création de Résist'dañs, un spectacle sur le thème des bals clandestins pendant la seconde guerre mondiale qui a remporté un vif succès!
- -En matière de championnat, participation au Tradi'deiz à Vannes et à Meliaj à Saint-Brieuc.
- Accueil pour 5 jours des « Chettas de la Vöge », groupe de Xertigny avec lequel nous avons ensemble animé le Festival des artisans d'art à Lizio le 12 Août.
- -Participation d'une délégation à l'Européade au Portugal (Viseù) fin juillet pour 12 danseurs et ados qui se sont joints au groupe de Morlaix.
- -Organisation d'un premier vide-grenier à Saint-Jean Brévelay début juillet.
- -Chez les enfants et ados, c'est le spectacle « Un petit cordonnier » qui a été présenté à Sarzeau le Mai dernier. Et pour la 2ème année, une création du groupe « Ados » qui a connu un grand succès! Une bonne troupe de jeunes très motivés qui aimeraient néanmoins voir d'autres enfants ou ados venir les rejoindre ...

> ACTIVITÉS SAISON 2018/2019

- -Cours pour enfants (débutants et confirmés) de 5 à 13 ans, le mercredi à Guéhenno 14h30 et 15h30)
- -Cours pour ados, le vendredi à 18h30.
- -Répétitions du Cercle celtique adulte, le vendredi à 20h15 (Plumelec, Saint-Jean Brévelay, Cruguel, Guéhenno). Année sabbatique en matière de championnat.
- -Reprise des cours de broderie et divers ateliers avec les enfants (culinaire, jeux de piste, ...)
- -Mise en place d'un service de location de costumes traditionnels pour réunions familiales, photos etc ...

Pour plus d'infos : cc.talouztal@gmail.com - 06 67 17 94 92 (site internet en refonte)

TAL-OUZ-TAL RECRUTE !!! Un Cercle celtique n'est pas réservé à une élite ... c'est avant tout

une grande famille! toutes les personnes intéressées par l'association, en tant que musicien, danseur, chanteur, couturier... sont les bienvenues.

> COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRA-TION

P: Florence Lucas (Sérent), VP: Marie Courteille (Ploërmel), T: Bertrand Le Cunff (Colpo), TA: Stéphanie Gledel (St Jean B), S: Laëtitia La Page (Bignan), SA: Pauline Brulé (Cruguel)







INFOS PRATIQUES

Déchetterie

Ouvert du lundi au samedi De 8h30 à 12h et de14h à 17h50 Fermée le Jeudi matin 02 97 60 42 29

Mairie

Horaires d'ouvertures

- Lundi, mardi, vendredi de 9h00 à 12h et13h30 à 16h.
- Mercredi et jeudi de 9h00 à 12h et le 1er samedi de chaque mois de 9h00 à 12h

Tel: 02 97 75 33 94 **Fax**: 02 97 75 36 08 @: mairie buléon@wana

@: mairie.bul'eon @wanadoo.fr

Ecole SAINT-JOSEPH

Tél: 02 97 75 44 86
Directrice: Mme Gragnic
http://ecoles-stjobuleon-ndlantillac.over-blog.com

CMC et Maison des Services Publics

56420 Saint Jean Brévelay 27 Rue de Rennes

> ACCUEIL:

02 97 60 43 42. Ouverture 9h/12h - 14h/17h

> TRANSPORT SCOLAIRE:

Baud: 02 97 39 11 81

> ESPACE AUTONOMIE SÉNIORS: sur RDV au 02 97 25 35 37

> ESPACE INFO ENERGIE: sur RDV au 02 97 27 95 39

> MISSION LOCALE (FORMATION EMPLOI):

le 2^e vendredi du mois de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous au : 02 97 25 38 35)

> ADIL (INFORMATION SUR LE LOGE-MENT) :

le 4º lundi du mois de 13h45 à 17h00 (sur rendez-vous au : 02.97.47.02.30) Soliha Morbihan, Amélioration habitat : le 1er mardi du mois 10h-12h : 02 97 40 96 96

Huissier de justice : le vendredi de 11h00 à 12h00 (sur rendez-vous au : 02.97.75.60.89)

Assainissement non collectif (SPANC): 02 97 60 63 48

> ASSOCIATION CANTONALE D'AIDE À DOMICILE (ACAD) :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de14h00 à 17h00 : 02 97 60 13 03

> -POSSIBILITÉ D'AVOIR UNE AIDE POUR LES DÉMARCHES ADMINIS-TRATIVES :

CAF, MSA, CPAM, CARSAT, PÔLE EMPLOI, ANTS (sur rendez-vous au : 02.97.60.43.42)

> -POSSIBILITÉ D'AVOIR UNE AIDE POUR LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS :

permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... (sur rendez-vous au 02 97 44 22 58)

Pôle Petite Enfance « La Claie d'Eveil »

Multi-accueil: 02 97 67 82 86 RAMI, RIPAME (Relais Assistantes Maternelle): 02 97 60 19 14

LES NUMEROS UTILES

02 99 59 22 22

Médecin de garde : 02 97 68 42 42. Du samedi 12h au lundi 8h (jour férié de 20h la veille au lendemain 8h) Pharmacie de garde : Composer le 32 37 Pompiers : le 18 Police Secours : le 17 Samu 56 : le 15 Centre anti-poison : CHRU de Rennes Portage des repas ADMR Radenac/ Réguiny: 02 97 22 49 89 ADMR SAD (Service à domicile): 02 97 42 30 05 (Plumelec) SSIAD ADMR (Service de Soins Infirmiers à Domicile) 06 88 87 52 24 (Plumelec) Centre Médico Social DGISS: 02 97 60 47

27 (Saint Jean Brévelay)
Vous pourrez rencontrer sur RDV une assistante sociale, la puéricultrice ou médecin de la PMI.

Assistantes Maternelles à BULEON

> M^{ME} FAUCHEUX CHRISTINA: 02 97 75 30 54. 3. Rue du Château

> M^{ME} FAUCHEUX MARIE ANDRÉE: 02 97 75 47 95, Les Camélias

> MME KERSUZAN MARYSE: 02 97 75 44 68, Bel Air

Secteur interparoissial de Saint Jean Brévelay

> PERMANENCES DU PÈRE JOHAN-NÈS :

Lundi: jour de repos Mardi: Bignan, 15h00-18h00 Mercredi: Saint Jean Brévelay, 10h00-12h00 et 15h00-18h00 Jeudi: Saint Jean Brévelay, 10h00-12h00 et 15h00-18h00

Vendredi: Bignan, 10h00-12h00 et

16h00-18h00

Samedi: Bignan, 10h00-12h00 Pour un rendez-vous particulier ou en cas d'urgence grave, appeler le 06 86 94 90 19

> RELAIS BULÉON : M^{me} Offrédo

02 97 75 44 85 M^{me} Danet

02 97 75 33 62

Calendrier des fêtes 2019

> JANVIER Samedi 5	Voeux du Maire
> FEVRIER Vendredi 15 février	Loto cantonal club de l'amitié
	Carnaval et plats à emporter APEL Repas des chasseurs
	Concours de palets ABL Concours de pêche A.C.C.A
	Assemblée Générale ABL Concours de pêche A.C.C.A
Samedi 15	Tournoi seniors ABL 4º Challenge Henri Le Breton ABL kermesse du RPI
>AOUT Samedi 3 et dimanche 4	22 ^e Interquartiers ABL
Samedi 14 septembre	Loto virades organisé par Buléon Rassemblement scolaire Virades
	Moules/frites ABL Commémoration de l'armistice
>DECEMBRE Vendredi 20 décembre	Arbre de noël

